

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 23 février 2025 / 24 chaâbane 1446 - N° 3769 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - G20

M. Attaf salue l'intérêt accordé par la présidence sud-africaine aux besoins et aspirations du continent

P. 24

ALGÉRIE - UE

M. Boughali reçoit le chef de la délégation de l'UE en Algérie

P. 3

ALGÉRIE - NICARAGUA

M. Rebiga à Managua pour participer à la cérémonie d'installation du Commandant en chef de l'Armée et du Commandant général de la police du Nicaragua

P. 24

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune procède à l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer "Fouka 2" dans la wilaya de Tipasa



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier à Fouka (wilaya de Tipasa), à l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer "Fouka 2". Le président de la République a écouté un exposé sur cette usine dotée d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Relizane : le ministre de l'Intérieur installe Kamel Berkane en tant que nouveau wali

P. 4

SONELGAZ

L'APM décerne à Rome le prix "Excellence pour la Méditerranée" à M. Adjal

P. 6

EDUCATION

M. Saadaoui reçoit plusieurs organisations syndicales agréées

P. 4

SANTÉ

MALADIE DE PARKINSON
L'appendice responsable ?

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS 17^e J
PAC-MCA,
AUJOURD'HUI À 20H 00 AU STADE DU 5 JUILLET
Mouloudia : vaincre le Paradou pour prendre le large

Par F Yanis P. 22



PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le ministre de la Culture et des Arts installe les commissions "Ali Maachi" et "Cadets de la culture"

P. 16

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le dangereux terroriste abattu jeudi à Médéa identifié (MDN)

P. 2

HADJ 2025

Centres de formation au profit des citoyens concernés par la saison du hadj

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture de centres de formation au profit des citoyens concernés par la saison du hadj 2025/1446, afin de les préparer à accomplir correctement leurs rites.

"Le ministère, en coordination avec les services de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), a ouvert des centres de formation au profit des citoyens concernés, cette année, par la saison du hadj, afin de les préparer à accomplir correctement leurs rites", précise le communiqué.

Le ministère a également invité les hadjis à "consulter les programmes de ces centres pour d'amples informations, en contactant ou en se rapprochant directement des directions des Affaires religieuses et des Wakfs de leur wilaya de résidence", ajoute la même source.

MÉTÉO

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas (BMS)

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, affecteront plusieurs wilayas à partir de samedi soir, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

La pluie affectera les wilayas de Tlemcen, Ain Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Ain Defla, Reliziane, Mascara, Sidi Bel Abbès, Saida, Tiarét et Tissemsilt, avec des quantités qui oscilleront entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser calement 50 mm sur les wilayas cötier, et ce du midi à 21h00 au dimanche à 21h00, précise le BMS.

Des rafales de vent sous orages sont également attendu durant la validité du bulletin, ajoute la même source.

ASSURANCES

Octroi d'agrément à quatre courtiers d'assurances (JO)

Le ministère des Finances a octroyé quatre agréments à des courtiers d'assurances, en vertu d'arrêts parus dans le Journal officiel (JO) n° 11.

Il s'agit des sociétés "Expert assurances", "Leurope Africaine de courtage d'assurance" et de "Insurance Brorage And services", ainsi que M. Mahdi Benakhlil en tant que personne physique.

Ces agréments ont été octroyés pour pratiquer le courtage lié à 26 types d'opérations d'assurances (accidents, maladies, incendies, explosion et éléments naturels, crédits, cautions, pertes pécuniaires diverses, assurances liées à des fonds d'investissement...).

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le dangereux terroriste abattu jeudi à Médéa identifié (MDN)

Le dangereux terroriste abattu jeudi dans la forêt de Changoura, Kaf Chergui au niveau du secteur militaire de Médéa a été identifié, a annoncé, vendredi, le ministère de la Défense nationale.

"Suite au communiqué de presse publié par le ministère de la défense nationale, relatif à l'opération qualitative effectuée par un détachement de l'Armée nationale populaire le jeudi 20 février 2025, laquelle a abouti à la neutralisation d'un (01) terroriste dangereux dans la forêt de Changoura, Kaf Chergui au niveau du secteur militaire de Médéa en île Région militaire, il s'agit en l'occurrence du terroriste dénommé Sawan Boulam, alias (Hilal)", précise la même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 5 morts et 465 blessés en 48 heures (Protection civile)



Cinq (5) personnes sont décédées et 465 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures, indique samedi une source de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec deux (2) morts et seize (16) blessées, précise le communiqué.

Parmi eux, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à 12 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux à Skikda, Oum El Bouaghi, Biskra, Batna et Relizane, note la même source.

La Protection civile a, toutefois, déploré le décès de deux personnes à cause du même gaz à Relizane, ajoute le communiqué.

Oran: un homme fauché mortellement par une voiture à Mers El Kebir 5

Un quadragénaire a perdu la vie vendredi matin, fauché par une voiture sur la route nationale (RN 2) à El Mers El Kebir dans la daïra d'Aïn El Turck, indique un communiqué des services de la Protection civile.

Les services de la Protection civile sont intervenus à 7 heures 26 dans un accident impliquant une voiture ayant percuté un piéton sur la RN 2, dans la commune de Mers El Kebir, précise-t-on de même source.

L'accident a causé le décès d'un homme âgé de 45 ans dont le corps a été déposé à la morgue de l'hôpital local, a-t-on ajouté.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Ouargla : saisie de plus de 44000 capsules de psychotropes et arrestation de trois individus

Une quantité de 44.700 capsules de psychotropes a été saisie et trois (3) individus ont été arrêtés par la Brigade de lutte contre le commerce illicite de drogue relevant de la Police judiciaire (PJ) de la Sécurité de la wilaya d'Ouargla, a rapporté samedi la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

Des investigations ont été menées par les enquêteurs de la brigade sous la supervision du Parquet territorial compétent, à la suite d'informations sur une transaction portant sur la commercialisation d'une quantité importante de psychotropes au niveau du quartier Sokra, dans la ville de Ouargla, selon la même source. Elles se sont soldées par l'identification de deux (2) suspects, ainsi que le lieu exact de la transaction, a fait savoir la même source, ajoutant que l'élaboration d'un plan bien ficelé a permis leur arrestation alors qu'ils se trouvaient à bord d'un véhicule. Une quantité importante de psychotropes, à savoir 44.700 capsules de type Prégabalin 300 mg, a été découverte en leur possession. L'enquête approfondie a permis également l'identification d'un troisième complice, qui a été arrêté. En coordination avec le parquet, le domicile du mis en cause a été perquisitionné, et un montant de 14 millions dinars et une machine à compter les billets saisis.

TRANSPORT AÉRIEN

Un avion de Tassili Airlines subit une panne au niveau d'une roue lors du décollage de l'aéroport de Tamanrasset, sans aucun dommage



Un avion de la compagnie Tassili Airlines, a subi vendredi, une panne au niveau d'une roue, lors du décollage de l'aéroport de Tamanrasset, Hadj Bey Akhamok, sans qu'aucun préjudice ne soit causé aux passagers, indique un communiqué de la compagnie aérienne.

Dans son communiqué, la compagnie a fait savoir que l'un de ses appareils de type Bombardier Dash 8-Q400, devant se rendre à In Salah, "a rencontré un problème au niveau du pneu de l'une des deux roues de son train d'atterrissement gauche, lors de son décollage depuis l'aéroport de Tamanrasset, Hadj Bey Akhamok, vendredi".

L'avion est retourné sur la piste pour procéder au changement du pneu endommagé et les passagers ont été pris en charge jusqu'à la fin de l'opération de maintenance, selon la même source.

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Organisation de la 21^e finale de la course des facteurs

La 21^e édition de la finale de la course des facteurs a été organisée, vendredi, à Alger, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, célébrée le 18 février de chaque année.

Le coup d'envoi de cette édition à laquelle ont participé plus de 100 facteurs, venus de différentes wilayas du pays, a été donné par le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki qui était accompagné du directeur général d'Algérie Poste, Louai Zidi.

A l'issue de cette course qui s'est déroulée du Bureau de poste de Dar El Beïda jusqu'au siège de la direction générale d'Algérie Poste (4km), une cérémonie a été organisée au siège d'Algérie Poste, où le ministre et ses hôtes, en l'occurrence le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, le ministre des Sports, Walid Sadi, et des représentants des opérateurs partenaires du secteur, ont visité, également, une exposition philatélique sur la Journée du Chahid et la course des facteurs.

RELIZANE

Deux personnes décédées par asphyxie au monoxyde de carbone

Deux personnes sont décédées, jeudi à Relizane, après avoir inhalé du monoxyde de carbone, a-t-on appris des services de la Protection civile de la wilaya.

Le responsable de la communication, le lieutenant Abbes Khamallah, a précisé que les agents de la Protection civile de l'unité du secteur sont intervenus pour transporter les corps de deux personnes décédées par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau situé dans la cuisine de leur domicile, situé dans le quartier "Zaghoul", dans la commune de Relizane.

Les corps des victimes, âgées de 91 et 92 ans, ont été transportés par les équipes de la protection civile à la morgue de l'hôpital "Mohamed Boudiaf" du chef-lieu de wilaya.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune procède à l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer "Fouka 2" dans la wilaya de Tipasa

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier à Fouka (wilaya de Tipasa), à l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer "Fouka 2". Le président de la République a écouté un exposé sur cette usine dotée d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour.

Ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du programme national décidé par le président de la République pour la réalisation de cinq grandes usines de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas d'El Tarf (Koudiet Ed-draouche), de Béjaïa (Tighremt-Toudja), de Boumerdès (Cap Djinet), de Tipasa (Fouka) et d'Oran (Cap Blanc), d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour chacune. Ces projets visent à renforcer la sécurité hydrique et à répondre aux besoins des citoyens en eau potable, en s'appuyant sur les compétences nationales et les technologies de pointe.



Tebboune : "l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap blanc à Oran, une réalisation grandiose de l'Algérie victorieuse"

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, jeudi, que l'usine de dessalement d'eau de mer qu'il a inaugurée à Cap Blanc dans la wilaya d'Oran, est une réalisation grandiose qui reflète la volonté de fer de l'Algérie victorieuse, imprégnée de l'esprit de la glorieuse Révolution de Novembre.

Intervenant lors de la cérémonie d'inauguration de cette usine stratégique, le Président de la République a déclaré que cette dernière est "une réalisation grandiose qui reflète la volonté de fer de l'Algérie victorieuse, avec ses braves enfants nourris par l'esprit de la glorieuse Révolution de Novembre" pour faire face aux différents défis et "vaincre les difficultés et les obstacles".

Le Président de la République a salué "avec déférence tous ceux qui ont veillé à la réalisation de cette mégauisine, du plus simple ouvrier aux cadres et responsables qui ont tous contribué à cet exploit pour faire face au problème de l'eau grâce à cette dynamique d'investissement et grâce aux grandes entreprises qui illustrent le parcours de l'Algérie, à l'instar de la Sonatrach et de Cosider", ajoutant: "lorsque j'ai affirmé que l'Algérie est une force de frappe, elle l'est aujourd'hui réellement".

Le Président de la République a mis en avant également "le défi relevé par les ouvriers, les gestionnaires et les cadres qui ont travaillé 24/24h et 7/7 jours", relevant qu'"ils étaient à la hauteur du défi, bien que les techniques soient modernes, ce qui a permis à l'Algérie d'atteindre un haut niveau de maîtrise des techniques et des technolo-

gies de dessalement d'eau de mer, dont elle fera bénéficier les pays frères et autres peuples".

Cette réalisation est la première d'une série de cinq (5) stations de dessalement, qui seront inaugurées ces jours-ci, l'une après l'autre, en attendant la réalisation d'autres stations", a souligné le président de la République, affirmant "qu'à chaque fois que l'occasion de réaliser une station de dessalement d'eau de mer se présente, nous le ferons, et nous avons les ressources matérielles et humaines pour le faire".

Le président de la République a, à cette occasion, souhaité "le lancement, dans les plus brefs délais, de la production" ce qui sera "d'une partie des équipements de réalisation de ces stations, notamment les moyens de dessalage d'eau de mer".

Se disant honoré d'inaugurer cette "réalisation grandiose" qui constitue un "défi", le président de la République a précisé que "tout le monde sait que l'Algérien et l'Algérienne, et de manière générale l'Algérie, sont à la hauteur du défi et ne céderont pas face aux difficultés", exprimant sa fierté et "celle des Algériens de la réalisation de ce projet d'envergure en l'espace de 26 mois seulement, ce qui est en effet un miracle, a-t-il ajouté, et ce grâce à la volonté des hommes et à la mobilisation générale de tout un chacun, notamment des ouvriers, des cadres et des dirigeants".

Le président de la République a, en outre, rappelé "les difficultés" auxquelles l'Algérie s'est heurtée lors du forage des puits profonds, au lendemain de l'indépendance, ainsi que "la

lenteur de la cadence" de réalisation de plusieurs projets, tels que le stade de Tizi-Ouzou, dont les travaux ont duré 13 ans, n'ayant pu être achevés qu'avec la volonté et l'intervention des hommes qui ont trouvé des solutions et mis un terme à la dilapidation des fonds publics".

À cet égard, il a affirmé que l'Algérie d'aujourd'hui "a dépassé cette étape, à travers la réalisation des projets avec la promptitude requise et les technologies appropriées".

Et d'ajouter: "Nous avons réalisé ce mégaprojet en 26 mois, et nous avons l'honneur de l'inaugurer aujourd'hui au nom de l'Algérie, des Algériens et de l'Algérie indépendante, l'Algérie victorieuse qui relève les défis". La réalisation de cette usine à Oran "a été achevée en un temps record, alors qu'elle était initialement prévue pour une durée de 36 mois, mais grâce à la détermination et à la volonté de servir la patrie et le citoyen, cet objectif a été atteint", a poursuivi le président de la République, renouvelant ses remerciements et son estime à tous les travailleurs, gestionnaires et techniciens, ainsi qu'à toute personne ayant contribué à la réalisation de ce projet.

A noter que la cérémonie d'inauguration de cette station s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée, Saïd Chamegrila, du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal.

RENOUVELLEMENT PAR MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION 423 dossiers de déclaration de candidature retenus (ANIE)

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a révélé, jeudi dans un communiqué, le bilan de l'examen de la validité des candidatures pour les élections de renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, après la fin de la période de dépôt, avec 423 dossiers retenus sur un total de 629 dossiers déposés.

"Les membres du collège électoral sont au nombre de 27241 élus, dont 2350 membres des Assemblées populaires de wilayas (APW), et 24891 membres des Assemblées populaires communales (APC)", précise le communiqué, ajoutant que le nombre de formulaires retirés de déclaration de candidature s'élève à 742, dont 503 retirés par des candidats parrainés par des partis politiques et 239 par des candidats indépendants". En outre, le nombre des dossiers de déclaration de candidature déposés "a atteint 629 dossiers, dont 413 déposés par des élus parrainés par 22 partis politiques, et 216 déposés par des candidats indépendants".

Concernant les dossiers de déclaration de candidature retenus, leur nombre a atteint "423 répartis, selon l'appartenance politique, sur 251 dossiers de candidats par-



rainés par 19 partis politiques et 172 dossiers de candidats indépendants", et "selon le sexe, sur 9 dossiers de candidature pour les femmes et 414 dossiers pour les

ALGÉRIE - UE

M. Boughali reçoit le chef de la délégation de l'UE en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, jeudi à Alger, le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, l'ambassadeur Diego Mellado Pascua, indique un communiqué de l'Assemblée.

A l'entame de cette rencontre qui s'est déroulée au siège de l'APN, en présence de son vice-président, Monder Boudjen, M. Boughali a salué "le niveau des relations entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) remontant à 46 ans", notant que "l'Algérie, depuis l'accession de M. Abdelmadjid Tebboune, à la magistrature suprême du pays, emprunte une nouvelle voie dans ses relations économiques avec l'UE, et l'ensemble des partenaires, en réponse à de nouvelles données économiques visant à renforcer le principe gagnant-gagnant dans les relations bilatérales".

Evocuant la coopération parlementaire entre les deux parties, le président de l'APN a "déploré le manque d'efficacité de la commission mixte Algérie-UE, qui n'a tenue qu'une seule session depuis sa création".

Au plan international, M. Boughali a "réaffirmé les positions immuables de l'Algérie notamment le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, ainsi que le soutien aux causes justes, à leur tête la question sahraouie qui doit être réglée, a-t-il dit, sur la base du principe d'autodétermination et selon les résolutions et les décisions des Nations unies".

Evocuant la question palestinienne, M. Boughali "a déploré la politique de double standard adoptée par le Parlement européen", appelant les Etats membres de l'UE à "s'aligner sur la position de l'Espagne, de l'Irlande et de la Slovénie relative à la reconnaissance de l'Etat de Palestine".

"Il également salué la position de l'UE en faveur de la décision de la Cour internationale de justice (CIJ) émise en juillet 2024, qualifiant la présence sioniste d'illégale".

M. Boughali a proposé "d'organiser une journée d'étude sur les mécanismes de partenariat entre l'Algérie et l'UE, et de prospection des perspectives de coopération".

De son côté, M. Pascua a considéré que la proposition de M. Boughali constitue "une occasion propice pour examiner l'état de l'Accord de partenariat Algérie-UE, et d'explorer les moyens de le renforcer", soulignant que "l'Algérie est un partenaire essentiel pour l'Europe, d'autant plus qu'elle est le deuxième fournisseur du Gaz, et un acteur clé pour la stabilité de la région".

Au terme de la rencontre, l'ambassadeur a indiqué que "les relations entre les deux parties vont au-delà des aspects politiques et commerciaux, ce qui requiert une révision globale des relations dans le cadre de la charte pour la Méditerranée, à l'effet de renforcer la coopération dans divers domaines", conclut la même source.

hommes". Pour les dossiers de déclaration de candidature rejetés, le communiqué a fait état de "206 dossiers, dont 162 pour les candidats parrainés par des partis politiques, et 44 pour les candidats indépendants".

Selon les conditions légales requises, "58 dossiers ont été rejetés faute de joindre l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable du parti, 143 dossiers en raison de liens avec des milieux de l'argent sale et des affaires douteuses, et 5 dossiers en raison de la situation vis-à-vis de l'administration fiscale".

Le bilan fait état de "156 recours au niveau des tribunaux administratifs, dont 141 ont été rejetés et 10 retenus, tandis que 5 recours sont en cours d'examen", ajoute la même source. Quant au nombre des recours au niveau des tribunaux administratifs d'appel, il s'élève à "96 en appel, dont 81 rejetés, 4 retenus et 11 en cours d'examen".

"Le nombre final des dossiers de déclaration de candidature retenus ou rejetés, dépend de la décision définitive dans les affaires portées devant la justice administrative, lequel sera annoncé prochainement", conclut le communiqué.

APS

COLLECTIVITÉS LOCALES

Relizane : le ministre de l'Intérieur installe Kamel Berkane en tant que nouveau wali

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Brahim Merad a procédé, jeudi soir à Relizane, à l'installation de Kamel Berkane en tant que nouveau wali de la wilaya, succédant à Sami Medjoubi, dont il a été mis fin aux fonctions.

Lors de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée au siège de la wilaya en présence des autorités locales civiles, militaires et judiciaires, des députés des deux chambres du Parlement, des élus, des représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile, le ministre a souligné que l'Etat a fourni d'importants efforts dans divers domaines, ayant eu un impact direct et positif sur la vie des citoyens.

M. Merad a rappelé que ces efforts nécessitent davantage d'engagement de tous les acteurs pour atteindre les objectifs fixés, notamment en matière d'amélioration des conditions de vie des citoyens, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a également précisé que "le président de la République accorde une attention particulière à la wilaya de Relizane, qui bénéficiera à l'avenir d'un programme de développement complémentaire pour la promouvoir".

Le ministre a invité tous les responsables, élus locaux, associations et la société civile à soutenir le nouveau wali de Relizane et à l'aider dans sa tâche visant à accélérer le processus de développement et à améliorer les conditions de vie des citoyens.

M. Merad a salué la compétence du nouveau wali de Relizane, soulignant son large parcours professionnel à travers diverses responsabilités dans les collectivités locales, en plus de sa récente nomination en tant que Secrétaire général de la wilaya de Jijel.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le ministre de la Poste et des Télécommunications préside à Sétif une rencontre avec les responsables du secteur

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé depuis la wilaya de Sétif, une rencontre avec des responsables locaux des wilayas de l'Est, à laquelle ont assisté, également par visioconférence, les responsables des autres wilayas et ce, pour s'enquérir de la situation du secteur, indique vendredi un communiqué du ministère.

Selon la même source, cette rencontre, tenue jeudi soir, a été l'occasion pour le ministre de donner des instructions dans l'ob-nis d'"assurer la disponibilité des guichets jetifi matiques de billets (GAB) à travers leur auto visionnement régulier en liquidité fi- appro et leur maintenance en temps réel", nancière, sur le suivi de l'opération d'installa- insistant nouveaux guichets automatiques tion de 600 à travers les wilayas du pays dans les délais im- partis". Le ministre a également demandé aux responsables d'"accélérer la mise en œuvre du programme du Service universel des communica- tions électroniques pour couvrir 1400 zones à faible densité de population par le réseau de téléphonie et d'internet mobiles à travers le territoire national en vue de permettre aux citoyens d'en bénéficier dans les plus brefs délais", soulignant l'impératif "d'accompagner les opérateurs de téléphonie mobile dans la réalisation des projets programmés au titre de l'année 2025 pour densifier le réseau et améliorer la qualité du service".

Le ministre a aussi enjoint aux responsables du secteur d'oeuvrer à l'exploitation des capacités disponibles dans le réseau de fibre optique à travers la poursuite des activités de proximité et de promotion pour mettre en évidence les avantages de cette technologie, tout en incitant les citoyens à y adhérer et à utiliser les moyens de paiement électronique".

Par ailleurs, M. Zerrouki a rappelé son attachement "constant" à améliorer les conditions de travail des employés du secteur, conclut le communiqué.

EDUCATION

M. Saadaoui reçoit plusieurs organisations syndicales agréées

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a reçu jeudi, plusieurs responsables d'organisations syndicales agréées auprès du secteur, et ce dans le cadre de la série de rencontres visant à recueillir les observations et les propositions sur le statut particulier et le régime indemnitaire, ainsi que sur les préoccupations socioprofessionnelles des fonctionnaires, indique un communiqué du ministère.

A cet effet, M. Sadaoui a reçu le Coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAEST) qui a présenté un ensemble de propositions et d'observations portant sur "l'attachement à la revendication du statut particulier de l'enseignant, la valorisation du diplôme de l'Ecole normale supérieure des enseignants sanctionnant une formation de cinq ans (BAC+5) et le recrutement direct des diplômés de cette école, en les dispensant du stage, outre l'ouverture des perspectives de promotion hors-catégorie".

Le Coordinateur a également proposé "la réhabilitation de l'enseignant docent, la création de nouveaux grades, la valorisation des diplômes, l'adoption de mécanismes de promotion sur la base de l'expérience, de la formation et du diplôme seulement, avec l'intégration des enseignants de l'enseignement secondaire classés dans les catégories 13, 14 et 16 aux grades supérieurs, sans restriction ou condition, en maintenant la condition d'ancienneté acquise avant l'intégration".

Le ministre de l'Education a également reçu le secrétaire général du Conseil d'enseignants des Lycées d'Algérie (CLA) qui a insisté sur "l'uniformisation de la classification des grades et du volume horaire de tous les cycles à 15 heures avec l'intégration systématique de tous



spécialisée des Ecoles normales supérieures des enseignants, en tant que référence dans le recrutement, à la valorisation de l'expérience professionnelle dans la promotion, outre la promotion automatique, l'ajustement des grades à partir des grades de base dans la catégorie 14, la mise à jour des primes et la création d'autres primes, tout en révisant le régime disciplinaire, l'allègement des missions, la définition des critères des postes aménagés, ainsi que les modalités de valorisation des diplômes".

Par ailleurs, M. Sadaoui a rencontré le président de l'Organisation algérienne des professeurs de l'éducation (OAPE), qui a insisté sur "l'uniformisation de la classification des grades et du volume horaire de tous les cycles à 15 heures avec l'intégration systématique de tous

les enseignants aux grades supérieurs sans restriction ou condition et la valorisation des diplômes des écoles normales supérieures des enseignants et leur intégration directe aux grades supérieurs, outre la révision des articles 58 et 59 du statut particulier en supprimant les sanctions prévues à l'encontre des enseignants, en vue de garantir la protection de leurs droits professionnels".

Parmi les propositions présentées par le président de l'OAPE, il y a lieu de citer "la valorisation des primes et des indemnités prévues et l'ajout d'autres, avec la réduction de l'âge de la retraite de 5 ans, outre l'intégration des enseignants contractuels et la réaffectation des postes des titulaires de magistère et de doctorat, en accordant les mêmes priviléges à ceux désirant rester dans le secteur".

STATUT PARTICULIER DU SECTEUR DE L'EDUCATION

Réception des propositions de 28 organisations syndicales (ministère)

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, samedi, dans un communiqué, avoir reçu les propositions et observations de 28 organisations syndicales accréditées concernées par le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale et du décret exécutif instituant le régime indemnitaire, précisant qu'il entamera leur examen

dès aujourd'hui. Le ministère s'est félicité de "l'adhésion positive" de toutes les organisations syndicales concernées, au mécanisme de concertation adopté, et de leur engagement à soumettre les propositions dans les délais impartis, les propositions de 28 organisations syndicales ayant été reçues à la date butoir fixée au jeudi 20 février 2025. Le ministère a indiqué qu'il enta-

mera l'examen des observations et des propositions soumises dès samedi 22 février jusqu'au 1er avril 2025", avant de rencontrer les organisations syndicales à partir du dimanche 06 avril selon un calendrier qui sera annoncé début avril, pour la tenue des assises bilatérales sur les points inscrits. Une séance plénière sera tenue à l'issue des assises bilatérales, selon la même source.

PRESSE

L'ONJA tient la première session de son assemblée ordinaire

L'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA), a tenu, jeudi à Alger, la première session de son assemblée ordinaire, en présence des membres de son bureau national, de plusieurs responsables du secteur et d'invités.

Intervenant à l'ouverture de cette session, le président de l'ONJA, Slimane Abdouche, a affirmé que l'organisation tend, à travers ses missions, à "transmettre les préoccupations des journalistes et de toutes les composantes de la corporation médiatique, pour relancer le secteur et œuvrer à établir une presse + forte et influente +, s'acquittant plei-



nement de son rôle au niveau national pour contrecarrer les plans des ennemis de la patrie et contribuer à faire face, avec responsabilité et professionnalisme, aux attaques médiatiques étrangères". Pour sa part, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbrahem, a affirmé que l'observatoire est disposé à collaborer avec l'ONJA, à travers l'organisation de rencontres et de sessions de formation, en vue de diffuser les valeurs de citoyenneté, tout en focalisant sur l'utilisation des technologies modernes dans le domaine médiatique.

APS

ORAN

L'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, une réponse aux défis hydriques de la région

La wilaya d'Oran s'est dotée d'une importante infrastructure qui lui permettra de réaliser un bond qualitatif dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, à savoir l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, un projet ambitieux qui s'inscrit dans une vision stratégique de développement durable et de gestion des ressources en eau, notamment face aux défis de fournir cette ressource vitale de manière régulière et équilibrée à travers le pays, notamment dans les régions côtières.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a posé la première pierre de ce projet important d'une capacité de 300.000 m³/jour, le 28 juin 2022.

Un projet qui représente un investissement massif, visant à assurer l'approvisionnement en eau potable pour Oran et ses environs.

A cet égard, le directeur de la distribution de la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Oran (SEOR), Houari Khodja, a souligné que la mise en service de cette usine, qui contribuera à sécuriser l'approvisionnement en eau potable pour toute la wilaya d'Oran, aura également un impact positif sur les wilayas voisines comme Ain Temouchent, Mascara et Sidi Bel Abbès.

Il a précisé que la région ouest de la wilaya d'Oran, qui dépendait auparavant de l'usine de "Chatt El Hilal" à Ain Temouchent, connaîtra une nette amélioration dans l'approvisionnement en eau avec la mise en service de l'usine de Cap Blanc.

M. Khodja a ajouté que la production de l'usine de Chatt El Hilal sera désormais dédiée uniquement à Ain Temouchent et une partie de la wilaya de Sidi Bel Abbès, après la réalisation d'un canal reliant cette usine à cette région.

Les communes d'Ain El-Turck et Boutlelis (Oran) bénéficieront également de ce nouvel acquis.

Avec l'augmentation de la capacité de la nouvelle usine à 300.000 mètres cubes par jour, dans les prochaines semaines, l'approvisionnement s'étendra à d'autres communes et pôles urbains de l'Ouest d'Oran, tels que le pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la commune de Misserghine, plusieurs quartiers comme "Haï Louz" et "Sakhra", ainsi que la localité d'El Hassi.

L'approvisionnement en eau s'étendra progressivement pour inclure plusieurs quartiers de la zone est d'Oran, comme "Haï Sabah" et le quartier "El Yasmine".

Le fonctionnement de l'usine de Cap Blanc renforcera également l'approvisionnement en eau potable dans la partie Est de la wilaya d'Oran, ainsi que dans la wilaya de Mascara, qui est alimentée par l'usine de dessalement de l'eau de mer d'"Mactaa" (Est d'Oran).

M. Khodja a souligné que la wilaya



de Mascara pourra bénéficier de jusqu'à 130.000 mètres cubes de cette usine de "Mactaa".

Dessalement de l'eau de mer : une solution aux défis hydriques

La région d'Oran souffrait de pénuries d'eau récurrentes en raison de la baisse des niveaux des nappes phréatiques et de la sécheresse persistante, c'est pourquoi le dessalement de l'eau de mer représente une solution pratique, structurelle et durable pour résoudre le problème du manque d'eau.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a lancé la réalisation de cinq usines de dessalement d'eau à Oran, Béjaïa, El Tarf, Boumerdès et Tipaza, dans le cadre du plan de développement pour la période 2022-2024, avec une capacité totale de ces usines atteignant environ 1,5 million de mètres cubes par jour.

La capacité totale de production d'eau dessalée en Algérie, une fois ces infrastructures opérationnelles, atteindra 3,7 millions de mètres cubes par jour, couvrant 42 % des besoins du pays en eau potable, tandis que les autres ressources couvriront le reste des besoins.

Grâce à ces nouveaux projets, l'Algérie sera en tête des pays africains et se classera au deuxième rang dans le monde arabe, après l'Arabie Saoudite, en termes de capacités et de possibili-

tés de dessalement de l'eau.

Des projets réalisés par des compétences algériennes

Il convient de noter que les cinq usines de dessalement ont été entièrement construites par des compétences algériennes.

La société algérienne de l'énergie, filiale du groupe Sonatrach, supervise ce projet réalisé par la Société nationale des travaux pétroliers et la Société nationale d'ingénierie civile et de construction, deux autres filiales du groupe Sonatrach.

Le Président-directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a souligné lors d'une visite sur le site de l'usine de Cap Blanc que son groupe, désormais responsable de la conception, de l'exécution et de la gestion de ces usines, selon la stratégie définie par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est prêt à exporter son expertise (groupe) vers les marchés internationaux.

L'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc et les autres usines représentent un pas important dans la gestion des ressources en eau en Algérie, offrant une solution durable à la crise de l'eau dans la région.

Ce projet reflète l'engagement du pays en matière de développement durable et une gestion responsable des ressources naturelles.

SÉTIF

M. Zerrouki inaugure le premier Skills Center en Algérie

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a inauguré, jeudi dans les anciens locaux d'Algérie Télécom, de la ville de Sétif, le premier Skills Center en Algérie.

Ce Skills Center, qui figure parmi les centres de ce type prévus dans l'ensemble des régions du pays pour constituer des pôles d'excellence destinés à former gratuitement les jeunes algériens dans les domaines des technologies de pointe, en particulier l'Intelligence artificielle (IA), le Cloud Computing, l'Internet des objets (IOT), la cybersécurité et autres spécialités en lien

avec les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), à même de préparer une nouvelle génération de compétences capables de conduire la transformation numérique dans le pays. Selon le ministre, la structure inaugurée à Sétif formera le noyau d'un réseau national de Skills Centers devant contribuer à renforcer les capacités des jeunes et à les qualifier aux métiers d'avvenir pour assurer leur intégration effective dans le système numérique national et international, tout en favorisant des partenariats fructueux entre les universités et

les entreprises économiques afin de stimuler la recherche scientifique et de développer des solutions technologiques répondant aux besoins du marché national et régional.

M. Zerrouki a ajouté que conformément à la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de soutenir les start-ups et l'innovation, le secteur investira 1,5 milliard de dinars pour soutenir les start-ups dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et de la robotique, ce qui contribuera à la promotion de l'innovation technologique et à

la création de nouvelles opportunités d'emploi pour les jeunes.

Lors de cette visite, des conventions-cadres ont été signés entre Algérie Télécom et les universités Ferhat-Abbas et Mohamed-Lamine Debâghine, la direction de l'industrie et la délégation du bureau régional de Sétif du Conseil du Renouveau économique Algérien dans l'optique de contribuer au développement de l'écosystème des startups, de promouvoir l'entrepreneuriat et de renforcer la participation des jeunes à l'œuvre de transformation numérique du pays.

TISSEMSILT

34 familles relogées dans des logements neufs au chef lieu de wilaya

ABED MEGHIT

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président de la République, 34 familles résidant dans des habitations précaires à haï Oued Namous, dans la commune de Tissemsilt, ont été relogées dans de nouveaux logements sociaux situés au quartier Senawber. L'opération de relogement, supervisée par le wali de la wilaya, M. Fethi Bouzaïd, en présence des autorités locales, s'est déroulée dans une ambiance de joie et de soulagement pour les bénéficiaires.

Ces derniers ont exprimé leur satisfaction après une longue attente pour accéder à un logement décent. Les services de la wilaya ont mis en place tous les moyens nécessaires afin d'assurer le déménagement des familles dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, les anciennes habitations précaires ont été démolies, permettant ainsi de récupérer d'importantes assiettes foncieras qui pourront être exploitées pour de futurs projets d'aménagement et de développement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus des autorités de la wilaya visant l'éradication de l'habitat insalubre et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Selon les informations recueillies, il s'agit de la quatrième opération de ce type menée dans la wilaya. À cette occasion, le wali a affirmé que d'autres relogements suivront afin d'achever progressivement l'élimination des habitations précaires à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Pour rappel, une opération similaire a récemment permis le relogement de près de 627 familles des haï Ghâlem et Sidi El Houari vers de nouveaux logements sociaux situés à Sidi Khetlia (72 familles) et à Senawber (555 familles). Ces initiatives contribuent également à la récupération de terrains pouvant être réaffectés à divers projets d'intérêt public.

Le programme "Impact 70" sera le plan d'action de NESDA pour 2025

Le programme "Impact 70", lancé par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), constituera le principal plan d'action de l'agence pour l'année 2025. L'objectif est de renforcer la culture entrepreneuriale et de créer des projets à forte valeur ajoutée pour l'économie nationale, a indiqué jeudi à Tissemsilt le directeur général de NESDA. S'exprimant en marge d'une journée d'information sur ce programme, organisée sous le slogan "Impact 70", M. Bilal Achacha a expliqué que ce dernier repose sur cinq axes majeurs, visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial et à élargir le tissu des microentreprises. Il a précisé que le nom "Impact 70" fait référence à l'impact social et économique laissé par ces entreprises, ainsi qu'à la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération. Ces cinq axes portent sur la sensibilisation à l'entrepreneuriat, la création de microentreprises, leur développement et leur contribution à l'emploi. Le programme vise en particulier les jeunes porteurs de projets, en mettant l'accent sur la formation et le renforcement des compétences au sein des centres de développement entrepreneurial implantés dans les universités et les institutions de formation professionnelle. Par ailleurs, NESDA entend adapter la création d'entreprises aux priorités de chaque commune et wilaya, en fonction des secteurs stratégiques identifiés localement. « L'objectif est d'étendre ces entreprises pour absorber la demande d'emploi des jeunes et de générer une valeur ajoutée contribuant à la création de richesses et d'emplois, tant au niveau local que national », a souligné le directeur général.

M. Achacha a également insisté sur l'importance des microentreprises dans le développement économique du pays, rappelant que les autorités ont fixé un objectif ambitieux de création de milliers de microentreprises à l'horizon 2030. « Cet objectif est réalisable, compte tenu de la dynamique actuelle et du soutien constant accordé aux jeunes entrepreneurs », a-t-il affirmé. À cette occasion, plusieurs conventions de partenariat ont été signées avec l'Agence locale de l'emploi, la Caisse régionale de coopération agricole, ainsi que des partenaires économiques, notamment la laiterie bollard pour la production de lait et dérivés, et l'entreprise Djillali Bounâma spécialisée dans la fabrication de briques. Avant cela, le directeur général de NESDA et le wali de Tissemsilt ont inauguré le salon local des microentreprises, rassemblant des entreprises financées par l'antenne locale de NESDA, opérant dans divers secteurs d'activité. L'événement, organisé à la Maison de la Culture « Mouloud Kacem Nait Belkacem » de Tissemsilt a également permis de présenter les dernières mesures et orientations adoptées par l'agence pour améliorer l'environnement des affaires et soutenir le développement local à travers le programme "Impact 70". Enfin, la visite s'est achevée par l'inauguration officielle du nouveau siège de l'antenne locale de NESDA, marquant une nouvelle étape dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs de la wilaya de Tissemsilt.

SONELGAZ

L'APM décerne à Rome le prix "Excellence pour la Méditerranée" à M. Adjal

L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) a décerné, jeudi à Rome (Italie), le prix "PAM Sustainability Award" au PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, lors de la 19e session plénière de l'Assemblée, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Cette distinction est une reconnaissance des efforts de M. Adjal dans le renforcement de la coopération euro-méditerranéenne en matière d'énergies renouvelables, ainsi que son rôle dans l'appui de la complémentarité énergétique entre les réseaux électriques de la région.

Le prix a été remis lors d'une cérémonie officielle organisée par le Parlement italien au Palais Barberini, en présence de personnalités politiques et économiques éminentes, de l'ambassadeur d'Algérie en Italie ainsi que plusieurs membres des deux chambres du Parlement.

Dans son allocution, M. Adjal s'est dit fier de cette distinction, saluant l'appui des hautes autorités du pays, à leur tête le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux efforts de la Sonelgaz dans le ren-



forcement des investissements en matière d'énergies renouvelables et de sécurité énergétique dans la région.

Cette consécration constitue une reconnaissance internationale des efforts de la Sonelgaz et de l'engagement de l'Algérie en faveur du renforce-

ment de la coopération régionale dans le domaine de l'énergie, et "réflexe notre travail assidu pour appuyer la transition énergétique, renforcer les projets d'énergies renouvelables et assurer la complémentarité des réseaux électriques dans la région de la Méditerranée", a-t-il dit. Cette distinction internationale témoigne du "rôle central de l'Algérie dans le secteur énergétique et confirme le succès des stratégies de la Sonelgaz dans l'appui de la transition énergétique et le développement de projets durables".

EMPLOI

Nécessité d'adapter les offres de formation aux besoins du marché du travail de chaque wilaya (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, jeudi à Tizi-Ouzou, la nécessité d'adapter les offres de formation professionnelle aux besoins du marché du travail de chaque wilaya, afin d'augmenter les opportunités d'emploi pour les diplômés du secteur.

Dans une déclaration à la presse dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné que l'objectif actuel du secteur est de "couvrir de façon précise les besoins du marché du travail et de relever le taux d'intégration des diplômés des instituts et centres de formation et d'enseignement professionnels", d'où, a-t-il dit, "la nécessité d'adapter la formation à ces besoins".

S'exprimant sur la session de formation de février, qui s'ouvrira dimanche prochain, M. Yacine El Mahdi Oualid a rappelé que les inscriptions se sont déroulées avec zéro papier, et qu'elle "sera marquée par une révision des offres de formation de façon à les rendre plus adaptées aux spécificités du marché du travail de chaque wilaya".

La "priorité" à Tizi-Ouzou sera de "couvrir les besoins du marché du travail en main d'œuvre qualifiée, notamment dans le domaine industriel, marqué actuellement par une grande dynamique", a-t-il ajouté, et ce à travers "l'orientation des personnes en quête de formation vers des spécialités techniques, tout en réduisant progressivement les spécialités administratives, quasi saturées actuellement".

Pour ailleurs, le ministre de la Formation et de l'Enseignement profes-

sionnels a abordé le projet de son secteur portant "création de 15 centres d'excellence qui sont des pôles régionaux qu'on est en train de déployer au fur et à mesure".

"Ce sont des centres qui prennent en considération la nature des tissus industriels de chaque région et proposeront des formations adaptées", a-t-il noté.

Il a fait part dans ce sens de l'ouverture "prochaine" d'un centre d'excellence spécialisé dans l'industrie textile à Bouira, soulignant que ces centres d'excellence s'inscrivent dans le cadre de "l'augmentation des opportunités d'intégration du marché du travail pour les stagiaires, en leur assurant une formation adaptée à leurs besoins, mais aussi pour permettre au plus grand nombre de diplômés du secteur d'investir le monde de l'entrepreneuriat et de devenir entrepreneurs", a-t-il noté.

M. Yacine El Mahdi Oualid a souligné, en outre, la prise par son département ministériel, depuis une semaine, de mesures relatives à l'entrepreneuriat dans le secteur et au soutien aux jeunes.

"Nous permettons aux jeunes de domicilier leurs activités au niveau des établissements de formation professionnelle, tout en leur donnant la possibilité de bénéficier des équipements de ces établissements.

A la suite de quoi, ils auront la possibilité de bénéficier d'un financement et d'une formation en auto-entrepreneuriat, une année après l'obtention de leurs diplômes", a-t-il expliqué.

L'objectif visé par ces mesures est "d'orienter le plus grand nombre possible de diplômés du secteur de la formation professionnelle vers

l'entrepreneuriat et l'innovation", a assuré le ministre, avant d'annoncer des préparatifs en cours par les services de son secteur, en collaboration avec le ministère chargé des start-up, pour l'organisation d'un concours sur l'innovation et la création de startups.

Les 15 pôles d'excellence atten-dus à la mise en service à la faveur de la rentrée professionnelle de la session de septembre 2025, seront notamment spécialisés dans l'industrie textile (Bouira), la maintenance des appareils électroménagers (Bordj Bou Arréridj), l'industrie agroalimentaire à Tassala El Merdja (Alger), la méca-nique automobile (Oran) et l'indus-trie pharmaceutique (Constantine), a indiqué le directeur central au mi-nistère de la Formation professionnelle, Seddik Koudil, dans une déclaration à l'APS.

M. Yacine El Mahdi Oualid a vi-sité à l'occasion une exposition sur le secteur de la formation.

Il a écouté, sur place, les préoccu-pations et doléances des responsables des entreprises participantes, particulièrem-ment concernant le manque de matières premières dans certaines spécialités, à l'instar de la confection de bijoux traditionnel-s, ainsi que la modernisation de certains équipements pour les met-re au diapason des évolutions tech-nologiques en cours.

Le ministre a, également, pro-cédé à l'inauguration et baptisa-ge de l'Institut de formation profes-sionnelle et d'apprentissage de la com-mune de Yakouren du nom des "Frères chouhada Midjak", avant de clôturer sa visite par une rencontre avec des formateurs du secteur.

COMMERCE

Le CREA lance l'initiative de réduction des prix durant le mois de Ramadhan

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a lancé, jeudi, pour la deuxième année consécutive, l'initiative de réduction des prix des produits de large consommation à l'occasion du mois de Ramadhan, incluant plus de 880 produits.

Le coup d'envoi de cette initiative placée sous le slogan "Nationalistes économiquement, unis socialement", a été donné lors d'une conférence de presse animée par le président du CREA, Kamel Moula, en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni et du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, ainsi que d'organisations professionnelles et de nombreux opérateurs économiques.

A cette occasion, M. Moula a indiqué que cette initiative vient en réponse à la démarche du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, visant à renforcer l'approvisionnement des marchés locaux en produits de large consommation en quantités suffisantes et à des prix réduits durant le mois de Ramadhan, rappelant "la réussite de cette initiative l'année dernière".

Le président du CREA a relevé que cette initiative se distingue cette année par l'élargissement de la participation pour englober un plus grand nombre d'entreprises, aussi bien celles affiliées au Conseil ou d'autres.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la dé-marche du Conseil visant à faire de ce mois sacré une opportunité renouvelée pour promouvoir la solidarité et ancrer l'esprit de la citoyenneté économique, de manière à ce que ces initiatives ne soient pas une simple mesure exceptionnelle mais plutôt une pratique durable, a-t-il ajouté.

"L'engagement des entreprises ne doit pas être un choix mais plutôt une responsabilité envers le citoyen", a-t-il soutenu, avant d'ajouter que ces initiatives "doivent contribuer à la stabilité du marché, à la préservation du pouvoir d'achat".

De son côté, M. Zitouni a estimé que cette initiative "volontaire" des propriétaires des entreprises économiques, prouve que ces derniers "sont des opérateurs économiques patriotes et solidaires avec le consommateur, à travers la réduction des prix d'environ 880 produits".

M. Zitouni a appelé, à cette occasion, à une participation qualitative au programme des marchés de proximité dont l'ouverture a débuté et dont le nombre s'élève à près de 600 marchés à travers le pays, en vue d'assurer la régulation et l'approvisionnement régulier durant Ramadhan.

Le ministre a en outre souligné l'engagement des pouvoirs publics à mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une politique commerciale cohérente et coordonnée, ajoutant que ses services œuvrent à élaborer un ensemble de textes juridiques qui, a-t-il dit, seront publiés après Ramadhan, et ce pour réguler et structurer le marché national et les chaînes des valeurs, et partant "mettre fin à la pénurie et aux perturbations de certains produits".

Il a également assuré que les orientations ont été données aux directeurs du commerce intérieur, en vue de faire preuve de hauts degrés de coordination et de préparation, de concert avec les responsables des services agricoles et les directeurs de l'Industrie des wilayas, en vue de veiller à la préennuisation de l'approvisionnement du marché national.

Pour sa part, M. Cherfa a salué ces initiatives qui visent à protéger le pouvoir d'achat et à assurer la disponibilité des différents produits à des prix compétitifs.

Rappelant que ses services s'attendent, depuis quatre mois, à la préparation du mois de Ramadhan pour assurer la disponibilité des produits en termes de quantité et de qualité, M. Cherfa a appelé à intensifier les efforts entre les différents acteurs concernés par l'opération.

En marge de la conférence de presse organisée au Palais des expositions (Safex), aux Pins-Maritimes à Alger, les ministres du Commerce intérieur et de l'Agriculture ainsi que le président du CREA ont visité une exposition de produits aux prix réduits, tels que les denrées alimentaires, les fruits et légumes, les viandes, les détergents et l'électroménager.

ENERGIE

Le pétrole en léger repli, le Brent à 75,86 dollars

Les cours du pétrole se repliaient légèrement vendredi, dans un marché tablant sur une levée des sanctions américaines contre la Russie.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, perd 0,81% à 75,86 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, tombe de 0,86% à 71,86 dollars.

Les prix du pétrole devraient néanmoins "connaitre une deuxième hausse hebdomadaire consécutive, les marchés s'attendant de plus en plus à ce que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) retarde l'augmentation de sa production prévue en avril", explique Han Tan, analyste chez Exinity.



ETATS UNIS

Hausse des stocks de pétrole brut

Les stocks américains de pétrole brut ont augmenté, tandis que les stocks d'essence et de distillats ont diminué la semaine dernière, selon des informations publiées jeudi par l'Agence américaine sur l'énergie (EIA).

Les stocks de brut ont augmenté de 4,6 millions de barils pour atteindre 432,5 millions de barils au cours de la semaine ache-

vée le 14 février, a indiqué l'EIA, alors que les analystes attendaient une hausse de 3,1 millions de barils. Les stocks de brut au centre de livraison d'Oklahoma ont augmenté de 1,5 million de barils la semaine dernière. La production de brut des raffineries a diminué de 15.000 barils par jour, et les taux d'utilisation ont baissé de 2,1 millions

de leur capacité totale. Les stocks d'essence ont diminué de 151.000 barils au cours de la semaine pour atteindre 247,9 millions de barils, selon l'EIA, alors que l'on s'attendait à une baisse de 6.000 barils.

Les stocks de distillats, qui comprennent le diesel et le fioul domestique, ont baissé de 2,1 millions

de barils pour atteindre 116,6 millions de barils, alors que les prévisions tablaient sur une baisse de 1,6 million de barils, selon les données de l'EIA. Les importations nettes de brut des Etats-Unis ont diminué la semaine dernière de 961.000 b/j, et les exportations ont augmenté de 472.000 b/j, ajoute la même source.

ZONE EURO

L'activité économique a maintenu sa légère croissance en février

L'activité économique du secteur privé dans la zone euro a poursuivi sa "très légère croissance" en février, en dépit d'un ralentissement dans les services très marqué en France, selon l'indice PMI Flash publié vendredi par S&P Global.

L'indice calculé sur la base de sondages d'entreprises s'élève à 50,2, inchangé par rapport à janvier, soit un niveau proche de la stagnation.

Un chiffre situé au-dessus de la barre des 50 signale une croissance de l'activité, tandis qu'un chiffre en deçà est synonyme d'une contrac-

tion. "L'activité économique de la zone euro est presque à l'arrêt.

La récession s'est certes quelque peu atténuée dans le secteur manufacturier, mais la très faible croissance du secteur des services permet tout juste à la région de se maintenir en zone d'expansion", a commenté Cyrus de la Rubia, économiste pour la Hamburg Commercial Bank (HCOB), partenaire de S&P Global.

"L'instabilité politique en France et la menace de droits de douane aux Etats-Unis engendrent un fort climat d'incertitude", a-t-il souligné.

estimant que les données de février "ne permettent guère d'espérer une reprise prochaine de la croissance" au sein des 20 pays partageant la monnaie unique européenne.

La très faible croissance globale au sein de la zone euro "masque de fortes disparités entre pays", note S&P Global.

Alors que l'activité a augmenté pour le deuxième mois consécutif en Allemagne -son rythme le plus élevé depuis neuf mois-, elle a fortement reculé en France, avec le plus fort taux de contraction depuis près d'un an et demi.

JAPON

Accélération de l'inflation à 3,2% en janvier, plus qu'attendu

La hausse des prix à la consommation au Japon (hors produits frais) a gonflé de 3,2% sur un an en janvier, marquant une nouvelle accélération sur fond d'envolée continue des prix des céréales et de l'énergie. Ce chiffre est légèrement supérieur à la prévision des experts sondés par Bloomberg (+3,1%), et signale une persistance des tensions inflationnistes dans l'archipel, après des hausses de 2,7% en novembre et de 3% en décembre. Cette nouvelle embardée de l'inflation s'explique à nouveau par une forte hausse (+18%) des factures d'électricité et



un bond de 18,4% des prix des céréales, tirés par une envolée record de 71,8% sur un an des prix du riz -base essentielle de la cuisine japonaise. Pour tenter d'enrayer l'historique renchérissement du riz depuis l'été dernier, sur fond de mauvaise récolte en

2023 et de fortes perturbations dans la distribution, le gouvernement a annoncé mi-février débloquer ses réserves stratégiques de riz, dont 210.000 tonnes seront mises sur le marché. Non ajustée, l'inflation dans son ensemble (produits

frais inclus) s'est envolée de 4% sur un an en janvier, conformément aux attentes, contre 3,6% le mois précédent. De fait, les produits alimentaires frais se sont renchéris de presque 22% sur un an, avec une hausse de 36% des prix des légumes frais -les prix du chou s'envolant même de 192,5%, soit un triplement en l'espace d'un an. Très surveillée par le marché et les experts, l'inflation sous-jacente, corrigée des prix volatils de l'énergie et des produits alimentaires frais, s'est elle hissée à 2,5% en janvier, contre 2,4% les deux mois précédents.

APS

MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street chute, craintes sur l'état de l'économie américaine

La Bourse de New York a terminé en forte baisse vendredi, plombée par l'image d'une économie américaine en perte de vitesse et par le recul de certaines capitalisations géantes. Le Dow Jones a décraché de 1,69%, l'indice Nasdaq a plongé de 2,20% et l'indice élargi S&P 500 de 1,70%.

La Bourse de Paris termine en légère hausse malgré des résultats mitigés

ZCZC GAPS 0003 2 00F 74 Marchés/Bourse La Bourse de Paris termine en légère hausse malgré des résultats mitigés PARIS, 21 fév 2025 (APS) - La Bourse de Paris a terminé en légère hausse de 0,15% jeudi à l'issue d'une séance essentiellement animée par les résultats d'entreprises.

L'indice vedette CAC 40 a avancé de 12,04 points et s'est établi à 8.122,58 points à la clôture. Mardi, l'indice avait plongé de 1,17%, une des pires séances depuis le début de l'année.

Les Bourses mondiales globalement dans le rouge après une salve de résultats

Les marchés mondiaux ont accueilli négativement une nouvelle vague de résultats jeudi, comme ceux de l'enseigne américaine de supermarchés Walmart, dont les prévisions volontairement "prudentes" inquiètent les investisseurs.

A Wall Street, le Dow Jones a perdu 1,01%, l'indice Nasdaq 0,47% et l'indice élargi S&P 500 a reculé de 0,43%, après ses deux plus hauts consécutifs en clôture.

Les Bourses européennes, après plusieurs records, s'octroient une respiration depuis deux jours. La Bourse de Paris a tout juste grappillé 0,15%, tandis que Londres a reculé de 0,57%, Francfort de 0,53%.

Du côté du marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans se détenait à 4,50% contre 4,53% la veille.

L'once d'or, portée par les incertitudes géopolitiques, a atteint un nouveau record jeudi, à 2.954,84 dollars.

Vers 22H05 GMT, elle s'établissait à 2.938,98 dollars. Par ailleurs, les cours du pétrole ont gagné du terrain jeudi, encouragés par le dernier rapport sur les stocks commerciaux de brut aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, a gagné 0,58% à 76,48 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars, dont c'est le dernier jour de cotation, a gagné 0,44% à 72,57 dollars.

La Bourse de Hong Kong décolle de plus de 3%

La Bourse de Hong Kong a grimpé de plus de 3% dans les échanges du début d'après-midi vendredi, poussée par ses valeurs technologiques dont le géant de l'e-commerce Alibaba qui a publié un chiffre d'affaires plus élevé qu'attendu.

L'indice Hang Seng gagnait 3,13% à 23.383,06 points vers 05H00 GMT, et l'action Alibaba prenait 13,6% à 136,5 dollars américains. Vers 03H00 GMT, la monnaie japonaise reculait de 0,52% face au billet vert, à 150,42 yens pour un dollar, reprenant son souffle après s'être envolée la veille à son plus haut niveau depuis deux mois et demi.

A la Bourse de Tokyo vers 02H30 GMT, l'indice vedette Nikkei progressait de 0,11% à 38.719,34 points, et l'indice élargi Topix était immobile (+0,01% à 2.734,97 points). Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain cédait 0,12% à 72,39 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,10% à 76,40 dollars.

SOLIDARITE DURANT RAMADHAN 2025

Le secteur de la solidarité nationale contribue à hauteur de plus de 1,4 milliard de DA (ministre)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji a fait état, jeudi à Alger, de la contribution de son secteur à hauteur de plus de 1,4 milliard de DA à l'opération de solidarité pour le mois de Ramadhan 2025.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du gouvernement, Mme Mouloudji a indiqué que "le secteur de la Solidarité nationale contribue à l'opération de solidarité pour le mois de Ramadhan prochain, avec un montant global de 1,470 milliard de DA".

La ministre a en outre affirmé que le secteur de la solidarité nationale veille à mettre en œuvre le programme dédié au mois sacré, à travers "la mobilisation de ses différents services pour la réussite de l'opération, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et avec la participation d'autres secteurs concernés".

Pour assurer "le bon déroulement" de l'opération de solidarité durant le mois sacré, une réunion avait été tenue le 12 décembre 2024 au niveau de l'administration centrale du secteur, avec pour ordre du jour "la distribution des affectations financières relatives à l'opération de solidarité pour le mois de Ramadhan sur les wilayas, ainsi que la mise en place des programmes religieux et culturels", a rappelé Mme Mouloudji.

Soulignant que le secteur de la solidarité nationale a accordé 1.577 autorisations au profit d'associations pour l'ouverture de restaurants pour la rupture du jeûne (Iftar), la ministre a ajouté que "1.300 familles productives devraient participer aux marchés de solidarité organisés par le ministère durant le mois de Ramadhan, en coordi-



nation avec les secteurs concernés".

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action du ministère 2025-2029, Mme Mouloudji a affirmé qu'il a été procédé à l'implication du mouvement associatif à caractère social et hu-

manitaire dans toutes les questions en lien avec la prise en charge des différentes catégories concernées par le secteur. La ministre a indiqué que le secteur de la solidarité nationale œuvre à associer les associations à caractère social à ses

differentes activités, ainsi que différents conseils et commissions supervisés par le ministère de la Solidarité nationale, notamment le Conseil national des personnes handicapées et le Conseil national de la famille et de la femme.

DJANET

La Protection civile organise une manœuvre en milieux sahariens périlleux



La Direction générale de la protection civile (DGPC), organise une "manœuvre d'envergure" dans la wilaya de Djanet, rassemblant plus de 200 spécialistes, visant à garantir la sécurité des citoyens en milieux sahariens périlleux, indique, samedi un communiqué de la DGPC.

"Dans le cadre de la concrétisation de son plan d'action visant à garantir la sécurité et la protection de nos citoyens et l'essor continué qui connaît le tourisme saharien, la DGCP organise une manœuvre d'envergure, regroupant les équipes d'intervention spécialisées GRIMP (Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux)", précise le communiqué.

Cette manœuvre organisée du 21 au 26 février, rassemble "plus de 200 spécialistes, dont des officiers évaluateurs, des sauveteurs spécialisés, et une équipe logistique de la protection civile", sous la supervision du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf.

Elle s'inscrit également dans le cadre de la prépara-

tion continue et de l'amélioration de l'efficacité et des compétences opérationnelles des équipes d'intervention spécialisées lors d'interventions en terrains hostiles tels que les montagnes escarpées, les zones dangereuses et les bâtiments effondrés", souligne la même source.

L'objectif de cette manœuvre est "le renforcement de la collaboration et de la coordination entre les équipes spécialisées de plusieurs wilayas

afin de permettre une réponse

rapide et efficace en situation

d'urgence complexe". Il s'agit

également de "permettre la

mise en situation réaliste en

simulant des scénarios d'in-

terventions en milieu difficile,

explique la même source.

incluant des sauvetages en hauteur, la recherche de victimes égarées, des personnes en situation d'urgence dans des milieux périlleux et la gestion des premiers secours en situation critique", ajoute le communiqué.

Cette manœuvre comprendra plusieurs phases, à commencer par "le scénario de sauvetage en milieu périlleux où l'équipe GRIMP intervientra sur une simulation de sauvetage en hauteur, mettant à l'épreuve les compétences en escalade et en techniques de corde". La même équipe "va ensuite porter secours et évacuer en toute sécurité et ce pour évaluer l'efficacité des équipes engagées évoluant dans des conditions difficiles et ensuite plusieurs équipes de ce groupe inter seront pour le sauvetage de touristes coincés".

Et au cours de la phase de prise en charge médicale, les secours médicalisés "interviendront pour fournir les premiers secours aux victimes retrouvées, simulant des situations d'urgence médicale où chaque seconde compte", explique la même source.

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Organisation de la 21^e finale de la course des facteurs

La 21^e édition de la finale de la course des facteurs a été organisée, vendredi, à Alger, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, célébrée le 18 février de chaque année. Le coup d'envoi de cette édition à laquelle ont participé plus de 100 facteurs, venus de différentes wilayas du pays, a été donné par le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki qui était accompagné du directeur général d'Algérie Poste, Louai Zidi.

A l'issue de cette course qui s'est déroulée au Bureau de poste de Dar El Beida jusqu'au siège de la direction générale d'Algérie Poste (4km), une cérémonie a été organisée au siège d'Algérie Poste, où le ministre et ses hôtes, en l'occurrence le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, le ministre des Sports, Walid Sadi, et des représentants des opérateurs partenaires du secteur, ont visité, également, une exposition philatélique sur la Journée du Chahid et la course des facteurs.

A cette occasion, M. Zerrouki

a souligné que cette course "se veut une tradition ancrée" et une occasion de "renforcer les liens et l'esprit d'équipe entre les employés de la poste", étant, a-t-il dit, "un pilier essentiel de cette structure vitale".

Après avoir rappelé que le secteur était adapté à la "transformation numérique", le ministre a mis en avant l'importance de l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des employés du secteur à travers une série de mesures, dont la valorisation de certaines primes, le renouvellement des sections syndicales, la poursuite du reclassement des bureaux de poste, et le renforcement des ressources humaines à travers le recrutement, outre l'optimisation du parc des GAB".

De son côté, le DG d'Algérie Poste s'est dit fier du "développement qualitatif" que connaît Algérie Poste, notamment en termes de "densification du réseau postal et de renforcement de l'accès des citoyens à des services numériques variés". La cérémonie a vu la distinction des neuf lauréats des différentes catégories de la compétition.

SAISON DU HADJ 2025

Centres de formation au profit des citoyens concernés

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture de centres de formation au profit des citoyens concernés par la saison du hadj 2025/1446, afin de les prépa-

rer à accomplir correctement leurs rites.

"Le ministère, en coordination avec les services de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), a ouvert des centres de formation au profit des citoyens

concernés, cette année, par la saison du hadj, afin de les préparer à accomplir correctement leurs rites", précise le communiqué.

Le ministère a également invité les hadjis à "consulter les programmes de ces cen-

tres pour d'amples informations, en contactant ou en se rapprochant directement des directions des Affaires religieuses et des Wakfs de leur wilaya de résidence", ajoute la même source.

APS

MEXIQUE

70 policiers tués depuis début 2025 (ONG)

Au moins 70 policiers ont été tués au Mexique depuis le début de l'année 2025, ce qui équivaut à une moyenne de 1,4 policier tué chaque jour, selon les données établies et publiées vendredi par l'organisation civile mexicaine Causa en Comun.

Le rapport "Police Murdered 2025" détaille qu'entre le 14 et le 20 février seulement, au moins 12 homicides de policiers ont été enregistrés dans six Etats du pays, précisant que Jalisco (ouest) est en tête de liste avec quatre cas, suivi de Michoacan (ouest), avec trois et Morelos (centre) avec deux, tandis que Colima (ouest), Basse-Californie et Sinaloa (nord-ouest) ont signalé un meurtre, chacun.

Causa en Comun a également documenté que durant la période allant du 1er octobre 2024 au 20 février 2025, 164 agents assassinés ont été enregistrés, ce qui reflète



un « panorama inquiétant » pour les forces de sécurité au Mexique. Parmi eux, précise le rapport, 152 agents étaient des hommes

et les 12 autres étaient des femmes, dont 99 appartenaient à des sociétés municipales, 59 à des sociétés d'Etat et 6 à des sociétés fédérales.

Arrestation d'un chef de la sécurité du cartel de Sinaloa

L'armée mexicaine a capturé le chef de la sécurité de "Los Chapitos", une des factions du cartel de Sinaloa, récemment désignée comme organisation terroriste par les Etats-Unis, a déclaré jeudi le ministère de la Sécurité publique.

Il s'agit du deuxième coup porté en moins de 24 heures contre ce groupe de fils du baron de la drogue Joaquin "El Chapo" Guzman, condamné en 2019 à la prison à perpétuité aux Etats-Unis pour trafic de stupéfiants. L'individu appa-

prêtendu, surnommé "200", était responsable de la sécurité du chef de cette organisation criminelle et coordonnait l'achat d'armes et de munitions pour la faction +Los Chapitos+", a déclaré le secrétaire à la sécurité, Omar Garcia Harfuch, sur le réseau social X.

Il est accusé d'homicides, d'extorsion et d'attaques contre les forces de l'ordre dans le cadre de la vague de violence qui secoue l'Etat de Sinaloa, dans le nord-ouest du pays, a ajouté M. Garcia Harfuch.



Mercredi soir, les ministères de la Sécurité et de la Défense avaient annoncé la capture d'un opérateur logistique et financier du cartel, recherché par un tribunal américain. Les

dernières. Les Etats de Sinaloa, Michoacan et Oaxaca (sud) se distinguent comme étant les Etats les plus meurtriers pour les forces de police cette année, avec respectivement neuf, huit et sept homicides de policiers.

Ils sont suivis par les Etats de Morelos et de Guanajuato, au centre du pays, avec six meurtres chacun, devant les Etats de Mexico et de Jalisco, avec cinq assassinats.

Selon les données de Causa en Comun, sur le nombre total de policiers tués en 2025, 49 étaient des agents municipaux, 16 des agents de l'Etat et 5 des agents fédéraux.

TUNISIE

Secousse tellurique d'une magnitude de 3,5 degrés enregistrée à Sidi Bouzid

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée vendredi dans le gouvernorat de Sidi Bouzid en Tunisie, a annoncé l'Institut national de la météorologie (INM).

"Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle de Richter (qui en compte 9), a été enregistrée, le 21 février 2025, à 07h16 min (heure locale), à Meknassy dans le gouvernorat de Sidi Bouzid", a annoncé l'Institut.

L'épicentre de la secousse est situé à 34,58 degrés de latitude et 9,68 degrés de longitude à 7 km de l'est de Meknassy.

KENYA

Incendie dans le principal complexe de l'aéroport international de Nairobi

Un incendie s'est déclenché vendredi soir dans l'enceinte de l'aéroport international de Nairobi, principal aéroport du Kenya, mais n'a pas impacté les vols, ont assuré les services de secours et la compagnie Kenya Airways.

Des équipes d'intervention d'urgence étaient sur place pour lutter contre l'incendie dans une partie nord du complexe de l'aéroport international Jomo-Kenyatta, a écrit la Croix-Rouge Kenyane sur les réseaux sociaux. "L'incendie n'est pas proche de la piste.

Il n'y a pas eu de perturbations de vol. Ils ont réussi à contenir une partie", a déclaré Henry Okatch, porte-parole de Kenya Airways. Un employé de l'aéroport a confirmé que les opérations à l'aéroport n'ont pas été affectées.

PÉROU

Trois morts et 74 blessés dans l'effondrement du toit d'un espace de restauration

Au moins trois personnes sont décédées et 74 autres ont été blessées dans l'effondrement vendredi du toit d'un espace de restauration dans un centre commercial au Pérou, ont indiqué les autorités.

L'accident s'est produit au Real Plaza de Trujillo (nord-ouest), troisième ville la plus peuplée du pays, située à environ 500 kilomètres au nord de la capitale, Lima.

"A ce stade, nous avons trois morts, deux hommes et une femme", a déclaré vendredi à la chaîne America TV le commandant Gelqui Gomez, un responsable des pompiers présent sur place.

Le ministère de l'Intérieur a confirmé le chiffre de trois morts dans un message publié sur son compte X. "Nous avons évacué 74 blessés, dont dix enfants, vers des hôpitaux et des cliniques. Il y a 11 blessés graves", a affirmé à la radio RPP Anibal Morillo, responsable sanitaire du gouvernement local.

Des dizaines de familles étaient dans l'espace de restauration du Real Plaza au moment de l'effondrement, selon les médias locaux. Le Centre régional des opérations d'urgence a indiqué sur X que l'accident avait eu lieu à 20H41 locales vendredi (01H41 GMT samedi), mais n'a été signalé qu'environ une demi-heure plus tard.

ETATS-UNIS

Six agents pénitentiaires inculpés de meurtre après la mort d'un détenu

Six agents pénitentiaires américains ont été inculpés de meurtre jeudi par un procureur spécial, accusés d'avoir battu à mort en décembre un détenu afro-américain dans une prison de l'Etat de New York alors qu'il était menotté, ont annoncé les autorités judiciaires locales.

Le passage à tabac du prisonnier avait été filmé par les caméras portées par les agents aujourd'hui inculpés, des images qualifiées fin décembre de "choquantes" et "dérangantes" par la procureure générale de l'Etat de New

York, Letitia James, qui les avait rendues publiques. Trois autres agents pénitentiaires, en plus des accusés notamment de meurtre, ont été inculpés dans la même affaire d'homicide involontaire pour ne pas avoir empêché la mort de Robert Brooks, qui purgeait une peine de 12 ans d'emprisonnement pour violences dans la prison de Marcy, près de la frontière canadienne.

Un dixième agent a, lui, été inculpé pour avoir nettoyé les lieux où se sont déroulés les faits et tenté de dissimuler des preuves. Tous ont "agi de concert" avec "indifférence pour la vie humaine" et dans un déchaînement de violence qui a "causé la mort de Robert Brooks", a écrit le procureur spécial William Fitzpatrick, dans le document d'inculpation rendu public jeudi. Les faits s'étaient déroulés dans la soirée du 9 décembre et le détenu de 43 ans était décédé dans la nuit.

Les Etats-Unis sont régulièrement secoués par des épisodes de violences commises par les forces de l'ordre. Lundi, Letitia James, qui les avait rendues publiques. Trois autres agents pénitentiaires, en plus des accusés notamment de meurtre, ont été inculpés dans la même affaire d'homicide involontaire pour ne pas avoir empêché la mort de Robert Brooks", a écrit le procureur spécial William Fitzpatrick, dans le document d'inculpation rendu public jeudi. Les faits s'étaient déroulés dans la soirée du 9 décembre et le détenu de 43 ans était décédé dans la nuit.

Les Etats-Unis sont régulièrement secoués par des épisodes de violences commises par les forces de l'ordre.

POLOGNE

Démantèlement d'un important réseau de faussaires de documents

Les garde-frontières polonaises ont annoncé vendredi le démantèlement d'un réseau criminel impliqué dans la falsification et la distribution à grande échelle de papiers d'identité de plusieurs pays européens. Au cours d'une enquête menée depuis 2020, une quarantaine de personnes, "tous des ressortissants ukrainiens et biélarusses", ont été inter-

pellées dans plusieurs villes polonaises, a indiqué le porte-parole des garde-frontières de la région de Rzeszow (sud-est) Piotr Zakielski.

Huit d'entre elles ont été placées en détention provisoire. Au total, deux imprimeries ont été démantelées et plus de 12.000 faux documents présumément délivrés par des institutions de pays européens ont été saisis.

Ces documents étaient censés être utilisés pour légaliser le séjour des étrangers sur le territoire des pays de l'Union européenne. Le groupe vendait, pour un prix unitaire d'environ 1.500 euros, toutes sortes de documents officiels polonais et étrangers, tels que des passeports, des visas, des cartes d'identité ou encore des cartes de séjour. Il offre également des

permis de conduire, des certificats médicaux et psychologiques, des contrats de travail ou des certificats de résidence. Les documents étaient proposés sur des sites internet et des réseaux sociaux. Avant l'achat définitif, les clients recevaient une photo du produit fini pour examen. L'enquête a été menée en collaboration avec Europol. APS

CARDIOLOGIE PÉDIATRIQUE Tenue à Alger du 3^{ème} séminaire international sur le cœur de l'enfant

Le 3^{ème} séminaire international sur le cœur de l'enfant s'est tenu, vendredi à Alger, avec comme thématique "la prise en charge de la Tétralogie de Fallot", et a réuni des experts nationaux et étrangers en cardiologie et chirurgie cardiaque pédiatriques.

Cette rencontre, dont l'ouverture des travaux a été présidée par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, est co-organisée par la fondation "Ibni" avec l'association d'aide aux malades (ADAM).

Elle a pour objectif "la formation des équipes médicales et chirurgicales exerçant dans le domaine de la cardiologie pédiatrique dont la prise en charge de la Tétralogie de Fallot", a précisé le Pr Abdelmalek Bouzid, président du Comité scientifique du séminaire.

Tout en précisant que cette cardiopathie congénitale est caractérisée par "un diagnostic délicat en raison de l'association de 4 anomalies", il a ajouté qu'elle est "la plus fréquente parmi les maladies cardiaques cyanogènes".

Il a assuré que "la majorité des cas sont suivis au niveau des structures sanitaires publiques et privées du pays", se félicitant que deux nouveaux établissements dédiés à la chirurgie pédiatrique sont en cours de réalisation à Mahalma (Alger) et Ca-nastel (Oran), permettant ainsi de "renforcer les capacités d'accueil" des enfants malades.

De son côté, le président de l'association "Ibni", Dr Nourredine Bendib a fait savoir que "lorsque cette pathologie est diagnostiquée et traitée à temps, elle est stabilisée dans la plupart des cas", soulignant l'apport des participants étrangers en matière de formation médicale continue des praticiens et de mise à niveau de leurs connaissances s'agissant des nouveautés thérapeutiques inhérentes à cette spécialité.

EHU D'ORAN Prise en charge de 100 patients atteints de fibrose pulmonaire

Le service des maladies pulmonaires de l'EHU "1^{er} novembre 1954" d'Oran prend en charge pas moins 100 patients souffrant de fibrose pulmonaire, avec des traitements modernes et spécialisés, pour traiter l'affection et améliorer la qualité de vie, indique vendredi un communiqué du même établissement de santé.

L'EHU d'Oran, qui a organisé jeudi la "Les premiers focus sur la fibrose pulmonaire", vise à améliorer le diagnostic et le traitement pluridisciplinaire de cette maladie, a-t-on précisé de même source.

Pr Ouardi Aissa, chef du service des maladies pulmonaires de l'EHU d'Oran, a souligné que la fibrose pulmonaire est une maladie respiratoire complexe et grave, qui affecte les poumons et provoque une insuffisance respiratoire parfois sévère.

Il a fait savoir que son service reçoit chaque semaine entre 3 et 4 nouveaux cas, dont l'âge se situe majoritairement entre 50 et 60 ans, quelques cas sont enregistrés chez des patients plus jeunes.

Il a également souligné que la prise en charge des patients s'effectue suivant une approche intégrée, avec des réunions pluridisciplinaires pour étudier les dossiers des patients et déterminer le protocole thérapeutique le mieux adapté à chaque cas.

Cette journée de formation a enregistré la participation de plus de 100 spécialistes de différentes wilayas de l'Ouest, dont Sidi Bel-Abbès, Ain Temouchent, Tlemcen, Tiaret et d'autres régions du pays, ce qui témoigne de l'importance du sujet et de l'intérêt des spécialistes à renforcer leurs connaissances et à échanger les expériences dans ce domaine, note le communiqué.

Cet événement scientifique a été marqué par l'animation d'une série de communications scientifiques qui ont abordé en profondeur les différents aspects de la fibrose pulmonaire, les mécanismes et les causes de la maladie, les moyens de diagnostic précoce et les traitements les plus récents disponibles, a-t-on encore souligné de même source.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ Baisse du nombre des malades transférés à l'étranger grâce aux efforts de l'Etat (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, vendredi à Alger, que les efforts de l'Etat et les moyens mobilisés en vue d'une prise en charge optimale des patients, ont permis de réduire le nombre de cas transférés à l'étranger pour soins.



Dans une allocution prononcée lors du séminaire international sur le cœur de l'enfant, M. Saihi a précisé que "grâce aux compétences médicales formées par les universités algériennes, ainsi qu'aux moyens mobilisés pour une prise en charge optimale des patients, le nombre de cas transférés à l'étranger pour soins a été réduit, se limitant désormais à cinq (5) spécialités", indiquant que "la sécurité sanitaire, comme déjà affirmé par le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, fait partie intégrante de la souveraineté nationale".

Le ministre a également indiqué que les personnes atteintes de "scoliose" seront prochainement pris en charge au niveau des hôpitaux d'Aïn Benian et d'Oran. Outre l'aspect préventif, le ministère prévoit la création de pôles sanitaires spécialisés sur l'ensemble du territoire national pour assurer une prise en charge optimale au patient et alléger les contraintes de déplacement

vers le nord, précisant que les établissements hospitaliers disposent d'une grande expérience et joueront un rôle pivot dans la création de ces pôles, ajoute le ministre.

À cette occasion le ministre de la Santé a rappelé que l'hôpital de cardiologie pédiatrique, situé à Ma-helma (Alger ouest), est doté d'équipements médicaux de pointe, ce qui fera de lui une référence pour les pôles similaires, lesquels seront créés dans d'autres wilayas du pays.

LAGHOUAT M. Saihi procède à la mise en service d'un centre anti-cancer de 140 lits

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a procédé, jeudi à Laghouat, à la mise en service d'un nouveau centre anti-cancer (CAC) d'une capacité de 140 lits, baptisé du nom du "Chahid Mohamed Rezzoug".

S'exprimant lors de la cérémonie de mise en service dans le cadre d'une visite de travail, M. Saihi a indiqué que "ce nouveau CAC, qui devra fonctionner à pleine capacité dès le début du mois de juin prochain, après avoir été doté de trois accélérateurs, constitue une valeur ajoutée aux efforts de l'Etat dans la lutte contre le cancer et la prise en charge des patients".

"Ce grand" projet de santé vise à assurer des prestations médicales spécialisées au profit des patients atteints de cancer et à atténuer leurs difficultés en matière de déplacements vers des hôpitaux des wilayas du nord pour des soins", a-t-il souligné, ajoutant que ce nouveau CAC contribuera à soulager les établissements hospitaliers et à améliorer la qualité des soins.

Le ministre a, à cette occasion, mis en avant l'importance de ce centre pour l'amélioration de la prise en charge des patients de tous âges. La réalisation de telles

structures de santé modernes fait partie du plan du ministère de la Santé, visant à étendre le réseau d'hôpitaux spécialisés sur le territoire national, afin de répondre au mieux aux besoins des citoyens, notamment dans les zones enclavées, a-t-il assuré.

Dans le même sillage, le ministre a souligné que l'Algérie poursuit ses efforts pour offrir aux citoyens des prestations de santé de qualité, dans le cadre du renforcement des structures hospitalières, particulièrement dans les wilayas de l'intérieur.

Dotée d'un financement public estimé à six milliards de DA, cette

nouvelle structure, dont les travaux de réalisation ont été confiés au groupe public Consider, dispose de divers services de la radiothérapie, la chimiothérapie, la réanimation, la médecine nucléaire, ainsi que des laboratoires, un bloc opératoire et une aile pédagogique, selon les applications fournies à la délégation ministérielle.

Auparavant, le ministre a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune d'Aïn Madhi (70 km au sud-ouest de Laghouat).

À l'hôpital Chahid Benali Boudghène dit colo-

nel Lotfi, M. Saihi a inauguré un service de cathéterisme cardiaque, avant d'inspecter l'hôpital spécialisé en santé mentale et psychiatrie (120 lits), où il a décidé de transformer cette structure en un hôpital multi-spécialités, en assurant 30 lits aux patients atteints de troubles mentaux, tandis que les 90 autres seront consacrés, notamment à la neurochirurgie et la chirurgie ophthalmologique.

À terme de sa visite, le ministre de la Santé a inspecté un projet de réalisation d'une clinique privée de 80 lits, dont la mise en service partielle est prévue en avril prochain.

SAÏDA Entrée en service d'une polyclinique

Une polyclinique, récemment réhabilitée, a été mise en service dans la ville de Saïda, a-t-on appris, jeudi, auprès des Services de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoumene Marmouri, a supervisé la mise en service de cette polyclinique située dans le quartier de Sidi Cheikh, au chef lieu de la wilaya, a-t-on indiqué, précisant que l'établissement de santé a bénéficié d'une opération de rénovation et de réhabilitation, supervisée par la direction des Équipements publics.

La polyclinique a ouvert ses portes pour accueillir les patients, après avoir été équipée d'équipements de dernières technologies et matériels médicaux, et après la finalisation de tous les travaux dans le cadre du programme de la direction de la Santé, visant notamment à alléger la pression sur l'hôpital public "Ahmed Medeghri" de Saïda, selon la même source.

Cette structure de santé, dont les travaux ont duré 12 mois et ont nécessité un investissement global de plus de 80 millions DA, dans le cadre du programme sectoriel, comprend des services de consultations médicales, de chirurgie dentaire, de radiologie, ainsi qu'une salle de maternité, un laboratoire d'analyses et une pharmacie, a-t-on ajouté. À rappeler qu'une autre polyclinique, récemment réhabilitée et équipée, a également ouvert ses portes au quartier "La Marine" dans la ville de Saïda. Le secteur de la santé de la wilaya de Saïda dispose actuellement de 24 polycliniques médicales.

ETATS-UNIS - EPIDÉMIE DE ROUGEOLE AU TEXAS Le nombre de cas grimpe à 90

Le nombre de cas de rougeole récemment recensés au Texas a grimpé à 90, ont annoncé vendredi les autorités locales, signe d'un retour en force de cette maladie très contagieuse qui avait été quasiment éradiquée du pays grâce à la vaccination.

Ces contaminations surviennent alors que les taux de vaccination aux Etats-Unis ont diminué depuis la pandémie de Covid-19, et au moment où l'incertitude règne quant à la politique que mènera le nouveau ministre américain de la Santé, Robert Kennedy Jr, connu pour ses positions anti-vaccins.

Après avoir rapporté 48 cas la semaine précédente, les autorités texanes parlent vendredi de 90 cas identifiés depuis fin janvier dans le South Plains (plaines du sud), région du nord-ouest du Texas, où l'épidémie est en cours.

La très grande majorité des personnes affectées n'étaient pas vaccinées et sont âgées de moins de 18 ans, avec 26 cas de moins de 4 ans, est-il précisé. Et "6 patients ont été hospitalisés". En raison de la



grande contagiosité de la maladie, les autorités texanes ont d'ailleurs déclaré d'autres cas.

Selon les autorités sanitaires fédérales, une poignée d'autres cas ont été détectés depuis le début de l'année dans d'autres Etats américains : Alaska, Californie, Géorgie, Nouveau-Mexique, New Jersey et à New York.

L'an dernier, 285 cas de rougeole avaient été recensés dans le pays, contre 59 en 2023. Un nombre élevé mais moindre que les plus de

1.000 cas recensés en 2019 lors d'une épidémie au sein des communautés juives orthodoxes de New York et du New Jersey, non vaccinées.

Quasiment éradiquée dans de nombreux pays développés, la rougeole est réapparue ces dernières années à la faveur d'un affaiblissement de la couverture vaccinale.

Aux Etats-Unis, la proportion d'enfants en maternité vaccinés contre la rougeole - pourtant obligatoire -

est passée de 95% en 2019 à moins de 93% en 2023, avec des diminutions plus importantes localement.

En cause : le nombre de plus en plus important de dérogations non-médicales.

Au Texas comme dans de nombreux Etats américains, les parents peuvent invoquer une raison religieuse ou autre pour obtenir une dérogation.

Le comté texan de Gaines, qui enregistre la majorité des cas, abrite une grande population mennonite largement non-vaccinée.

Avant la mise au point du vaccin contre la rougeole au début des années 1960, la maladie tuait des centaines d'enfants chaque année aux Etats-Unis, et continue de faire des dizaines de milliers de morts à travers le monde, rappellent les

MPOX EN AFRIQUE

Près de 20.000 nouveaux cas depuis le début de l'année

Le nombre de nouveaux cas de mpox depuis le début de l'année a dépassé les 19.500 en Afrique, tandis que les conflits et les déplacements massifs dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) freinent les efforts de réponse, a rapporté le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Au cours d'une conférence de presse en ligne jeudi soir, le directeur général du CDC Afrique, Jean Kaseya, a déclaré que le continent africain avait enregistré 19.544 nouveaux cas de mpox depuis le début de l'année.

Sur ce nombre, 4.830 cas ont été confirmés et plus de 191 décès ont été enregistrés.

Les données de cette agence de l'Union africaine dédiée à la santé montrent que parmi les 22 pays affectés, 13 connaissent actuellement une transmission active du virus de mpox, tandis que 9 autres sont dans une phase d'épidémie sous contrôle.

Au cours de la seule semaine écoulée, 12 pays d'Afrique ont recensé 2.838 nouveaux cas, dont 606 cas confirmés et 36 nouveaux décès, selon M. Kaseya. M. Kaseya a exprimé ses inquiétudes concernant les défis dans l'est de la RDC, pays marqué par une escalade des combats entre l'armée nationale et les rebelles du mouvement du 23 mars (M23).

Selon les données du CDC Afrique, la RDC est actuellement l'épicentre de l'épidémie de mpox en Afrique, avec 2.246 cas d'infection recensés au cours de la semaine écoulée. Le directeur du CDC Afrique a souligné que les conflits avaient perturbé les services en laboratoires, freinant les dépistages et la signalisation des cas dans les provinces affectées par le conflit, tandis que 400 patients actifs au moins ont fui les centres de santé des zones de conflit.

Il a également mis en garde contre l'impact négatif du conflit et des déplacements massifs de population liés à l'insécurité en termes de propagation du virus à l'intérieur des communautés affectées et au-delà.

Selon les données du CDC Afrique, la RDC est actuellement l'épicentre de l'épidémie de mpox en Afrique, avec 2.246 cas d'infection recensés au cours de la semaine écoulée. Le directeur du CDC Afrique a souligné que les conflits avaient perturbé les services en laboratoires, freinant les dépistages et la signalisation des cas dans les provinces affectées par le conflit, tandis que 400 patients actifs au moins ont fui les centres de santé des zones de conflit.

Il a également mis en garde contre les graves répercussions du manque d'oxygène, car il est de la plus haute importance pour sauver la vie des patients et des blessés" suite à l'agression sioniste.

Al-Hamadin a expliqué que "les conditions sont devenues plus difficiles avec le retour des

displaceds du sud de la bande de Ghaza vers le nord, ce qui a accru la pression sur les hôpitaux et les établissements de santé de l'enclave". Le génocide commis par l'armée sioniste entre le 7 octobre 2023 et le 19 janvier 2025 a entraîné la destruction de 34 hôpitaux sur 38, dans un contexte de grave pénurie de médicaments et d'équipements médicaux, selon les dernières statistiques du bureau des médias de Ghaza.

Les agressions ont également mis hors service 80 centres de santé, en plus de détruire 162 autres installations médicales.

CRISES SANITAIRES

Accord entre la Tunisie et Oman pour améliorer la gestion

La Tunisie et le Sultanat d'Oman ont conclu un accord visant à renforcer leur coopération dans le domaine des urgences sanitaires et de la gestion des crises, a rapporté l'agence TAP.

Cet accord a été signé lors d'une réunion tenue jeudi à Tunis entre le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, et une délégation médicale omanaise conduite par Mohamed Al-Busafi, directeur du Centre de gestion des urgences du Sultanat d'Oman, selon la TAP.

Selon un communiqué du ministère de la Santé, cet accord couvre plusieurs axes, notamment le renforcement des capacités de réponse aux urgences et aux catastrophes sanitaires, la formation en médecine d'urgence, ainsi que l'échange d'expertises.

Il prévoit également l'organisation d'exercices de simulation conjoints et l'échange d'expertises via les technologies numériques. De plus, des séminaires sur les urgences sanitaires seront organisés dans ce cadre.

La délégation omanaise, en visite en Tunisie, prévoit de se rendre aux services d'aide médicale urgente (SAMU) ainsi qu'aux principaux centres spécialisés dans la gestion des urgences, la formation et la surveillance épidémiologique. Cet accord s'inscrit dans une volonté commune des deux pays d'améliorer leur préparation et leur réponse face aux crises sanitaires.

CHOLÉRA

Plus de 400 cas signalés dans une ville du sud du Soudan

Plus de 400 cas de choléra ont été déclarés dans la ville méridionale de Kosti, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires soudanaises.

Cette augmentation des cas est attribuée à "la pénurie d'eau due aux coupures de courant", a indiqué un communiqué du ministère de la Santé dans l'Etat du Nil Blanc.

Le gouvernement avait déclaré une épidémie de choléra l'an dernier, avec 24.609 cas et 699 décès enregistrés en octobre.

Le ministère de la Santé a déployé 100 agents médicaux et fourni plus de 6.000 solutions intraveineuses pour faire face à la situation.

Le système de santé soudanais, déjà fragile, est en grande partie détruit par le conflit, avec 80% des établissements médicaux qui ont été contraints de fermer dans les zones touchées.

35.000 cas de à travers le monde en janvier (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a révélé jeudi qu'environ 35.000 cas de choléra ont été enregistrés dans 19 pays et régions du monde, dont le Soudan, le Yémen et la Somalie, en janvier dernier.

Selon l'Organisation, le plus grand nombre de cas a été enregistré dans la région africaine, suivie de la région de la Méditerranée orientale et de la région de l'Asie du Sud-Est. Cette période a également enregistré 349 décès liés au choléra dans le monde, dont 46 au Soudan, ce qui représente une diminution de 33 % par rapport au mois précédent.

D'après l'OMS, bien que la baisse saisonnière de la transmission pendant les mois d'hiver puisse expliquer en partie la baisse du nombre de cas dans certaines régions, les données globales sur le choléra restent incomplètes en raison d'une sous-déclaration ou d'une déclaration tardive.

En janvier, la production de vaccins oraux contre le choléra a atteint 6,2 millions de doses, reflétant les efforts importants des fournisseurs et des partenaires. L'OMS a expliqué que ces progrès étaient dus à l'introduction et à la qualification d'une nouvelle formulation de vaccin et d'un nouveau processus de fabrication au début de 2024.

Cependant, la production actuelle "n'a pas encore répondu à la demande mondiale croissante et la demande continue de dépasser l'offre, entravant les efforts visant à contrôler les épidémies de choléra, à réagir rapidement à la propagation de la maladie et à mettre en œuvre des campagnes de prévention".

Selon l'OMS, les conflits, les déplacements massifs, les catastrophes naturelles et le changement climatique "ont intensifié l'épidémie, en particulier dans les zones rurales et touchées par les inondations, où les mauvaises infrastructures et l'accès limité aux soins de santé retardent le traitement".

APS

MALADIE DE PARKINSON L'appendice responsable ?

Une nouvelle étude américaine révèle un possible point de départ de la maladie de Parkinson : l'appendice.

De nombreuses études ont déjà révélé que les maladies neurodégénératives sont liées au système digestif. Mais récemment, une étude américaine relayée dans la Science Translational Medicine suggère un nouveau point de départ à la maladie de Parkinson : l'appendice.

La maladie de Parkinson touche à peu près 200 000 personnes en France. Chaque année on dénombre environ 8 000 nouveaux cas sur le territoire. Elle est la deuxième maladie neurodégénérative après Alzheimer avec plus d'un million de malades en Europe.

TUBE DIGESTIF ET MALADIES NEUROLOGIQUES

La maladie neurologique consiste en une diminution de la production de dopamine. Le neurotransmetteur nécessaire pour contrôler les mouvements. Elle se caractérise par une perte progressive de la mobilité, des mouvements plus lents et raides, des tremblements des membres. Elle se déclare en moyenne autour de 58 ans en France, et ses causes sont encore mal connues.

Cela dit, le système digestif est de plus en plus étudié comme une cause potentielle. L'étude américaine publiée le 1er novembre, qui s'est intéressée à 1,7 millions de Suédois, suivis sur une période d'un demi siècle, pointe du doigt l'appendice comme possible origine de la maladie. Elle soulève notamment que les personnes opérées de l'appendice en début de vie ont diminué leur risque de développer la maladie de parkinson de 19%.

UNE PROTÉINE TROUVEE DANS L'APPENDICE

Le rôle joué par l'appendice, selon les chercheurs, dans la maladie de Parkinson ?

C'est un réservoir de toxines qui stocke une protéine très importante dans le déclenchement de Parkinson : l'alpha-synucléine.

C'est une protéine qui se déplace sur les neurones, forme des agrégats, et son action détruit petit à petit des cellules nerveuses. Son moyen de déplacement ? Le nerf vague, point de contact entre système digestif et cerveau. Une fois arrivée au bout de son parcours, elle peut engendrer des conséquences neurotoxiques.

L'étude note que tous les porteurs de cette protéine, même en grande quantité, n'ont pas développé Parkinson pour autant. Les chercheurs estiment que les facteurs environnementaux jouent aussi un rôle dans le



déclenchement de la maladie.

Cela expliquerait que les Suédois des zones rurales, exposés aux pesticides, aient vu une diminution de 25% des

risques de développer la maladie après une appendicectomie, alors que les résultats sont beaucoup moins probants en ville.

3 nouvelles pistes pour le traitement de la maladie

Les médicaments actuels contre la maladie de Parkinson contrôlent les symptômes mais leurs effets s'estompent avec le temps. Le point sur les recherches en cours avec le Pr Philippe Damier, neurologue, au CHU de Nantes et le Dr Erwan Bézard, neurobiologiste à l'Institut des maladies neurodégénératives de Bordeaux.

PISTE 1 : UN VACCIN THÉRAPEUTIQUE

Les symptômes moteurs de la maladie de Parkinson (rigidité, lenteur des mouvements, tremblements) apparaissent lorsqu'au moins 50 à 70 % des neurones produisant de la dopamine sont détruits.

En comprenant l'origine exacte de leur disparition, il serait probablement possible de freiner la pathologie. Aujourd'hui, on suspecte principalement l'alpha-synucléine. "Cette protéine, qui est habituellement présente dans les neurones, peut, pour une raison encore mal comprise, devenir indestructible et s'accumuler sous forme de dépôts potentiellement toxiques pour les neurones", précise le Pr Philippe Damier, neurologue, au CHU de Nantes.



Pour éliminer ces dépôts, deux types de médicaments sont développés : le premier est un vaccin favorisant la production d'anticorps dirigés contre l'alpha-synucléine. Le second, plus avancé, repose sur l'injection directe de tels anticorps : deux traitements expérimentaux (PRX002 et BiBB054) sont aujourd'hui testés chez des patients en tout début de maladie, nécessitant pas encore de traitement. Leur efficacité sera démontrée si la progression de la maladie est retardée par rapport à celle de sujets sous placebo. Résultats d'ici à 4 à 5 ans.

PISTE 2 : DES GREFFES DE CELLULES
Remplacer les neurones détruits par d'autres fonctionnant normalement permettrait aussi d'éviter les symptômes de la maladie. Le Dr Erwan Bézard raconte : "Il y a quelques années, un essai clinique a été conduit chez des malades, qui ont reçu une greffe locale de cellules embryonnaires. Elles se sont développées en donnant bien de nouveaux neurones, mais elles étaient prélevées sur des embryons, une méthode complexe, incompatible avec une utilisation

à grande échelle. Cette approche a donc été abandonnée". Depuis, des chercheurs ont réussi à programmer des cellules adultes en cellules-souches, ce qui a relancé l'intérêt pour cette technique : des études cliniques devraient être initiées par Nectar, réseau européen spécialisé de la thérapie cellulaire.

PISTE 3 : DES GÉNES "MÉDICAMENTS"
La thérapie génique repose sur une idée proche, mais il s'agit là d'injecter les gènes d'une protéine incontournable pour la survie ou le fonctionnement des neurones. Les essais menés avec des facteurs de croissance nerveuse n'ont pas été concluants.

En revanche, ceux ayant utilisé des gènes indispensables à la fabrication de la dopamine (Pro-Savin) ont réussi : cette première mondiale, conduite au CHU Henri Mondor (Créteil), a permis de diminuer les symptômes pendant la première année chez la quinzaine de patients traités.

Un suivi sur le long terme puis des études de confirmation sont maintenant nécessaires.

Les pesticides reconnus coupables d'un cas de Parkinson



Un homme décédé de Parkinson obtient la reconnaissance de la justice sur le statut de maladie professionnelle. Un homme atteint de Parkinson après avoir passé sa vie à travailler dans des vergers, exposé aux pesticides, a obtenu la reconnaissance de maladie professionnelle, post mortem, révèle Le Parisien selon une dépêche AFP.

Marcel Geslin est mort en juin 2018, à l'âge de 74 ans, de la maladie de Parkinson. Son frère, Michel Geslin s'est battu pour faire admettre qu'il s'agissait d'une maladie professionnelle. L'homme atteint de Parkinson aurait développé la maladie suite à son exposition aux pesticides.

Pendant 37 ans, il a travaillé comme employé agricole à Loiré, près d'Angers. Son travail consistait à entretenir les vergers, précédemment traités avec des produits phytosanitaires.

Il est parti à la retraite, et les troubles ont commencé en 2008. Les médecins ont d'abord pensé à un Alzheimer avant de se raviser pour orienter le diagnostic vers Parkinson. Sa demande de reconnaissance comme maladie professionnelle a été refusée à deux reprises en 2017 et 2018.

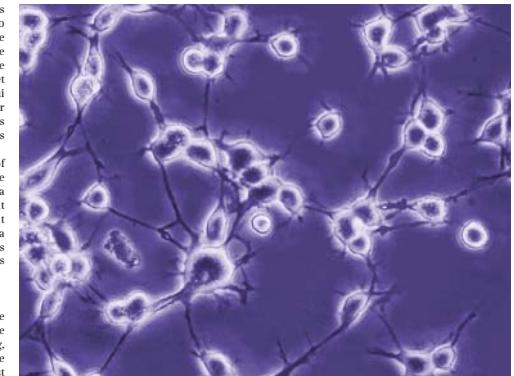
Or, Parkinson est inscrit dans les risques de maladies professionnelles du régime agricole, comme maladie entraînée par l'exposition aux pesticides. Mais le 15 avril dernier, le tribunal des affaires de sécurité sociale du Maine-et-Loire a reconnu l'origine professionnelle de la maladie de Marcel Geslin.

Le collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest s'est félicité de cette décision alors que 14 autres reconnaissances sont en attente des tribunaux.

IN GENEVE

Nouveau signe d'alerte à surveiller de près

Un taux d'acide urique dans le sang suffisamment élevé pourrait protéger le patient contre la maladie de Parkinson. On fait le point.



En France, au moins 175 000 personnes souffrent de la maladie de Parkinson, et 10 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année*. Cette pathologie neuro-dégénérative qui touche le système nerveux, provoque une disparition lente et progressive des neurones et de la substance noire, la partie du cerveau qui produit la dopamine, un neurotransmetteur dont le rôle est (entre autres) de réguler les capacités mentales, les mouvements et les émotions.

Des chercheurs de la American Academy of Neurology (Etats-Unis) viennent - peut-être - de découvrir un moyen de se protéger contre la maladie de Parkinson : l'acide urique. Il s'agit d'une substance chimique naturellement présente dans l'organisme et résultant de la dégradation de certaines molécules azotées, les purines (présentes dans la viande rouge, les abats, le poisson...).

ENVIRON 40 % DE RISQUE EN MOINS
L'étude, publiée dans la revue médicale Neurology, montre que plus le taux d'acide urique est élevé dans l'organisme (dans le sang, plus précisément), moins le risque de développer la maladie de Parkinson est important. Pour le vérifier, les chercheurs ont travaillé sur les dossiers de 90 214 patients et ont étudié les résultats des prises de sang de ces derniers. Résultat, les patients qui avaient des taux d'acide urique sanguin compris entre 6,3 et 9,0 mg/dl avaient 40 % de risque en moins de

développer la maladie de Parkinson. Les chercheurs rappellent que un taux « normal » se situe entre 3,5 et 7,2 mg/dl. Attention : un taux d'acide urique trop élevé n'est pas bon non plus pour la santé. L'acide urique est en effet impliqué dans le développement de certains troubles hépatiques, certains troubles articulaires (la goutte, par exemple) et du syndrome métabolique. L'important serait donc d'être dans la moyenne...

Les antibiotiques augmenteraient le risque de maladie de Parkinson

En altérant le microbiote intestinal, les antibiotiques augmenteraient le risque de maladie de Parkinson chez certains patients.

"Les troubles neurologiques sont désormais la principale source d'invalidité dans le monde et la maladie de Parkinson est celle qui connaît la croissance la plus rapide", soulignaient les experts américains en début d'année. De nombreux scientifiques se penchent donc sur les causes de la maladie dans l'espoir de stopper cette pandémie.

Parmi ces chercheurs, nommés

années avant l'apparition des symptômes moteurs typiques de la maladie de Parkinson", déclare le Pr Filipp Schepers, neurologue à l'Hôpital universitaire d'Helsinki et principal auteur de cette étude publiée dans Movement disorders. Pour cette étude, les chercheurs ont suivi 14 000 personnes ayant reçu un diagnostic de Parkinson et ont étudié leur dossier médical pour déterminer leur consommation d'antibiotiques. Ils ont comparé les résultats avec ceux d'une cohorte de 40 600 personnes non touchées par la maladie.



Insolite : l'Apple Watch pourrait aider au traitement de Parkinson

Une future option de l'Apple Watch pourrait faire avancer l'étude et le traitement de la maladie de Parkinson.

Après l'électrocardiogramme sur l'Apple Watch Series 4, ce sont : un détecteur de chute et un capteur de tremblements liés à la maladie de Parkinson dont va être équipée la série 5. Une façon pour Apple de renforcer sa volonté de mettre ses outils thérapeutiques au service de notre santé.

En pratique, la montre connectée va permettre de mieux suivre les symptômes de la maladie

de Parkinson grâce à un accéléromètre et à un gyroscope. Deux outils qui évalueront la dyskinésie dont souffrent les malades de ce trouble neurodégénératif. D'autres fonctionnalités s'intéresseront à la déexterité, à l'équilibre, à l'allure ou encore à la mémoire du patient.

UN TRAITEMENT PLUS PRÉCIS GRÂCE AUX DONNÉES ENREGISTRÉES
Les données seront enregistrées et transmises au médecin, permettant un traitement plus

précis. Car actuellement, les professionnels de santé se font aux descriptions du malade pour leurs prescriptions.

Apple vient de déposer le brevet mais l'élaboration du système pourrait prendre encore quelques années. Il faudra donc encore attendre pour bénéficier de cette fonctionnalité. Dans la même veine, Apple a de grands projets : une application pour diagnostiquer l'autisme, ou encore anticiper les crises d'épilepsie sont à l'étude.

SAHARA OCCIDENTAL

Une répression marocaine croissante face aux observateurs internationaux

Depuis début 2025, les autorités marocaines ont intensifié la répression au Sahara occidental, empêchant l'accès des observateurs étrangers et des organisations indépendantes, et les violations des droits de l'Homme y sont systématiquement documentées par des ONG internationales, malgré les tentatives du Maroc d'étouffer toute voix discordante.

Dans ce climat de restrictions accrues, les autorités marocaines ont une nouvelle fois illustré leur volonté de verrouiller l'accès au territoire en interdisant jeudi l'entrée à Laâyoune occupée à trois eurodéputés.

Expulsés dès leur arrivée des îles Canaries sous prétexte d'absence de permis, ces parlementaires européens ont été empêchés d'enquêter sur les violations des droits de l'homme et l'exploitation illégale des ressources sahraouies.

Face à cette escalade, des organisations politiques et de défense des droits de l'Homme ont réagi avec fermeté. Le Front Polarisio a dénoncé cette interdiction, critiquant une politique de verrouillage visant à empêcher toute enquête indépendante sur les exactions commises contre les Sahraouis.

Il a appelé l'Union européenne à déposer une plainte officielle contre le Maroc et à prendre des mesures pour garantir la liberté de mouvement de ses représentants. De son côté, le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a énergiquement condamné cette expulsion, soulignant que le Maroc cherche à maintenir un blocus infor-

mationnel. L'organisation a également dénoncé l'expulsion récente du journaliste espagnol Asier Aldia Esnaola et du blogueur hispano-suisse Ramila de Aventura. Arrêtés à l'aéroport Mohammed V de Casablanca après une visite à Dakhla occupée, ils ont été contraints de retourner à Madrid.

Selon CODESA, ces journalistes avaient prévu de rencontrer la famille du militant sahraoui disparu Lahbib Agrichi, que les forces d'occupation sont accusées d'avoir enlevé et assassiné. Dans son communiqué, la Commission sahraouie des droits de l'homme a dénoncé la politique systématique du Maroc visant à empêcher l'accès des observateurs internationaux aux territoires occupés du Sahara occidental, dans le but de dissimuler la réalité de l'occupation et de sa répression contre le peuple sahraoui.

Elle a également fustigé l'impunité dont bénéficie le Maroc, tout en dénonçant la poursuite de sa politique répressive contre toute voix sahraouie revendiquant la liberté, la dignité et l'indépendance.

De son côté, l'Association de la jeunesse sahraouie en France a exigé, dans un communiqué, la levée du blocus imposé aux territoires occupés du Sa-

hara occidental, soumis à un strict quadrillage militaire et sécuritaire.

Elle a dénoncé les tentatives de l'occupation marocaine de dissimuler la réalité de la situation dans la région, ainsi que l'interdiction d'entrée des parlementaires européens par les autorités d'occupation.

Face à cette situation, plusieurs organisations de défense des droits humains, telles que Human Rights Watch et Amnesty International, ont dénoncé ces entraves à la surveillance indépendante.

Selon leurs rapports, depuis 2014, plus de 300 personnes venues de 21 pays ont été expulsées du territoire. Parmi les pays les plus concernés, la Norvège, avec 133 expulsions, et l'Espagne, avec 105 expulsions, figurent en tête de liste.

Ces chiffres illustrent l'ampleur de la politique répressive marocaine visant à isoler le territoire du regard international. À cet égard, la Fondation Carter a signalé une intensification des persécutions contre les défenseurs des droits humains, tandis que Free Press Unlimited a mis en évidence les graves entraves à la liberté de la presse, empêchant les journalistes d'exercer leur mission d'information sur le terrain. En parallèle, cette politique

répressive ne se limite pas aux expulsions d'observateurs et de journalistes, mais s'étend également à l'interdiction d'activités pour plusieurs ONG internationales.

Selon Free Press Unlimited, sept organisations, dont Avocats sans Frontières (Belgique) et Friedrich Naumann Stiftung (Allemagne), se sont vu interdire toute action concernant la défense des droits humains au Sahara occidental.

Face à cette situation alarmante, les organisations sahraouies appellent la communauté internationale à intensifier son soutien en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Elles insistent sur l'importance de multiplier les visites et les enquêtes internationales afin de documenter les réalités sur le terrain et de contrer la stratégie marocaine d'étafflement de l'information.

L'interdiction des visites au Sahara occidental témoigne ainsi de la volonté marocaine d'étouffer toute voix discordante et de maintenir un blocus informationnel strict.

Pourtant, loin d'atteindre son objectif, cette stratégie contribue paradoxalement à renforcer la mobilisation en faveur du peuple sahraoui.

Quelque 42.000 personnes ont fui au Burundi en 2 semaines (ONU)

Les violences dans l'est de la République démocratique du Congo ont poussé quelque 42.000 personnes à trouver refuge au Burundi en deux semaines, a indiqué vendredi l'ONU, qui s'attendait initialement à 58.000 arrivées en trois mois.

Cet afflux de réfugiés congolais face aux avancées des rebelles du mouvement M23 dans la région est inédit depuis 25 ans, avait précisé jeudi le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU.

"Le plan d'urgence prévoyait un maximum de 58.000 personnes" sur trois mois mais rien qu'au cours des deux premières semaines, il y a eu "environ 42.000 personnes demandan-

dant l'asile", a déclaré la représentante du HCR au Burundi, Brigitte Mukanga-Eno, lors d'un point de presse.

Par ailleurs, environ 15.000 autres personnes ont fui depuis janvier vers d'autres pays voisins, dont plus de 13.000 en Ouganda, selon un communiqué de l'agence onusienne.

La grande majorité des personnes qui ont trouvé refuge au Burundi y sont entrées par des points de passage non officiels, beaucoup traversant la rivière Rusizi.

Après s'être emparés fin janvier dans une offensive éclair de Goma, capitale du Nord-Kivu, les rebelles du mouvement M23 ont pris di-

manche le contrôle de Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu, situé à seulement une cinquantaine de km du Burundi.

Les combats continuent de s'étendre dans le Sud-Kivu, frontalière du Rwanda et du Burundi.

Et notamment vers le Sud-est, se rapprochant de la capitale économique burundaise Bujumbura et poussant de nombreux civils à traverser la frontière.

La cheffe de la mission de maintien de la paix de l'ONU en RDC (Monusco), Bintou Keita, s'est elle aussi inquiétée de l'avancée du M23, qui est désormais "au point de jonction des trois frontières entre la RDC, le Rwanda et le Burundi".

ZAMBIE

Le président limoge sept hauts fonctionnaires

Le président zambien, Hakainde Hichilema, a limogé vendredi un ministre provincial et six secrétaires permanents dans un remaniement ministériel à grande échelle,

selon un communiqué de ses services. Il les a remerciés pour leur service, sans entrer dans le détail de ce remaniement.

M. Hichilema a remplacé Henry Sikazwe, mi-

nistre de la province de Muchinga (nord-est), par Njawwa Simutowe. Il a également mis fin aux nominations des secrétaires permanents des provinces de Muchinga, de Lusaka (sud), du Copperbelt (centre) et de Luapula (nord), ainsi que du secrétaire permanent du gouvernement pour les missions spéciales et de celui du ministère des Affaires intérieures.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La Chine appelle la communauté internationale à contribuer à la préparation des élections

La communauté internationale devrait aider les partis de la République centrafricaine (RCA) à faire avancer les préparatifs électoraux et à éviter toute ingérence extérieure indue, a déclaré Fu Cong, représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies.

"Actuellement, la situation en République centrafricaine est bonne en général, avec des progrès positifs dans le renforcement de la capacité de gouvernance et l'avancement du processus de paix politique", a déclaré M. Fu lors d'un briefing du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

"La communauté internationale devrait aider à consolider cet élan et fournir davantage de soutien à la RCA pour parvenir à une paix et une stabilité durables", a souligné le diplomate chinois.

Notant que les différents niveaux d'élections en préparation en RCA constituent une étape importante dans la consolidation de la paix, M. Fu a appelé la MINUSCA à faire du soutien aux préparatifs électoraux en RCA "une priorité", et a exhorté les parties centrafricaines à "chercher un consensus par le dialogue et la consultation quant aux arrangements spécifiques liés aux élections".

Doit fait que la paix et la stabilité en RCA sont étroitement liées à la situation des pays voisins, il a appelé la communauté internationale à prêter attention aux retombées du conflit soudanais et à aider la RCA à renforcer ses capacités en matière de sécurité et de contrôle des frontières et à maintenir la stabilité régionale.

"La Chine a toujours été un partenaire indéfectible dans le soutien au développement de la RCA", a réaffirmé, par ailleurs, l'ambassadeur, ajoutant que la Chine travaillerait avec la RCA pour mettre en œuvre le consensus entre les dirigeants des deux pays, "de manière à contribuer au développement, à la prospérité, à la paix et à la stabilité à long terme dans le pays".

SOUUDAN

La Ligue arabe met en garde contre toute initiative pouvant mener à la division

La Ligue arabe a mis en garde jeudi contre toute mesure qui conduirait à la division et à la fragmentation du Soudan et porterait atteinte à son unité "sous quelque prétexte que ce soit", a indiqué un communiqué de l'organisation panarabe.

Le Secrétariat général de la Ligue arabe a exprimé "sa préoccupation et sa désapprobation de toute mesure qui pourrait porter atteinte à l'unité du Soudan ou l'exposer à la division ou à la fragmentation sous quelque prétexte ou nom que ce soit".

Il a rappelé à toutes les parties "ses efforts inlassables pour contribuer à résoudre la crise soudanaise sur la base des constantes arabes, qui reposent principalement sur la préservation de la souveraineté du Soudan, de son intégrité territoriale et du maintien de ses institutions nationales", selon le communiqué.

Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) mènent une guerre qui a fait près de 30.000 morts, selon le dernier rapport publié par le site ACLED, une organisation non gouvernementale mondiale spécialisée dans la collecte de données détaillées.

APS

PALESTINE

OIM : 90% des maisons dans la bande de Ghaza ont été détruites

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a déclaré que 90% des maisons dans la bande de Ghaza ont été détruites, des centaines de milliers de personnes n'ont nulle part où aller et les Palestiniens qui retournent dans leurs régions dans la bande de Ghaza se retrouvent devant des piles de décombres, a rapporté l'agence de presse Wafa.



Selon un communiqué de l'Organisation publiée vendredi après une visite à Ghaza de sa présidente Amy Pope et du coordinateur humanitaire dans le territoire palestinien occupé, Mohammad Hadi, "les Palestiniens de Ghaza vivent dans des conditions désespérées et n'ont pratiquement aucun accès aux besoins et aux services de base".

L'OIM, en collaboration avec les Nations Unies et ses partenaires humani-

taires, s'efforce d'augmenter l'aide aux abris d'urgence.

Selon le communiqué, depuis le 19 janvier, l'OIM a envoyé des abris, de l'eau et des installations sanitaires, des kits d'hygiène et des articles non alimentaires pour soutenir la population de Ghaza.

La présidente de l'Organisation a déclaré que "l'ampleur des destructions à Ghaza est stupéfiante, les fa-

milles qui ont tout perdu affrentent le froid sans protection, sans infrastructures ni services, et sans aucune certitude quant à ce que sera le lendemain".

Mme Pope a indiqué qu'elle avait parlé à "des parents qui luttent pour garder leurs enfants en vie, qui construisent des abris de fortune avec tout ce qu'ils peuvent trouver, et que ces personnes n'ont nulle part où aller".

Guterres appelle depuis Rome à œuvrer en faveur de la solution à deux Etats

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a appelé la communauté internationale à œuvrer de façon résolue "en vue de rendre réalisable la solution à deux Etats dans la région du Moyen-Orient", soulignant l'urgence de consolider le cessez-le-feu en vigueur dans la bande de Ghaza.

Dans un discours télévisé à la 19e session générale de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, dont les travaux ont débuté jeudi soir à Rome en Italie, Guterres a souligné "le besoin urgent de paix et de stabilité au Moyen-Orient", faisant remarquer que "la région est en train de se remodeler, mais que l'avenir n'est pas clair".



Il a relevé, à ce sujet, que "la responsabilité incombe désormais à la communauté internationale qui doit contribuer à faire en sorte que les populations du Moyen-Orient sortent de ces défis avec la paix, la dignité et un sentiment renouvelé d'espoir fondé sur des actions

concrètes". Guterres a souligné, enfin, les "profondes transformations en cours dans la région, qui sont marquées par l'incertitude mais aussi par des opportunités de changement".

Le porte-parole de la Présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeineh, a réaffirmé

mardi que le peuple palestinien n'acceptera aucun plan de déplacement ou une autre alternative allant à l'encontre de ses droits légitimes, prévenant que les agressions sionistes contre les Palestiniens ne feront qu'enrainer la révolution dans l'instabilité.

"Le peuple palestinien n'acceptera aucun plan de déplacement ou une autre solution alternative allant à l'encontre de ses droits légitimes.

Les menaces de l'occupation sioniste à l'encontre du peuple palestinien ne profiteront à personne et ne conduiront qu'à une instabilité dans la région", a indiqué M. Abu Rudeineh, dans un communiqué, repris par l'agence de presse Wafa.

Palestine occupée: Lazzarini dénonce les violations sionistes du droit fondamental à l'enseignement

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a dénoncé les violations par l'occupant sioniste du droit fondamental à l'enseignement en Palestine notamment dans la ville sainte d'El-Qods occupée, soulignant que l'accès des enfants à l'éducation "doit être préservé".

"Des enfants et des jeunes (d'El-Qods-Est) se voient refuser leur droit à l'enseignement dans les écoles de l'UNRWA", a écrit Lazzarini dans un message publié vendredi sur les réseaux sociaux.

Le patron de l'UNRWA a fait savoir que les forces sionistes et le personnel de la municipalité de la ville d'El-Qods "sont entrés jeudi de force dans le centre de formation de l'UNRWA à Kalandia et ont ordonné son évacuation immédiate".

"Au moins 350 étudiants et 30 membres du personnel étaient présents dans ce centre lorsque des gaz lacrymogènes et des bombes sonores ont été tirés (par l'armée sioniste)", a-t-il poursuivi.

De plus, des policiers sionistes, accompagnés de personnel de la municipalité d'El-Qods, "se sont rendus dans les écoles de l'UNRWA pour ordonner

leur fermeture", a ajouté Lazzarini.

Selon le chef de l'UNRWA, ces incidents "ont touché 250 enfants dans trois écoles de l'UNRWA à El-Qods-Est, en plus de 350 stagiaires dans le centre de formation de Kalandia", un grand complexe des Nations unies.

"Il s'agit d'une violation du droit fondamental à l'éducation ainsi que des privilégiés et immunités des Nations unies", a-t-il dénoncé, avant de souligner que l'accès des enfants à l'enseignement "doit être préservé" et les installations des Nations unies "doivent être protégées et respectées à tout moment où elles se trouvent".

EQUATEUR

Le ministre de l'Intérieur remplacé après moins d'une semaine en fonction



Le président équatorien Daniel Noboa a nommé un nouveau ministre de l'Intérieur, a annoncé vendredi son cabinet, une semaine seulement après avoir installé l'ex-officier de police Fausto Bueno, qui a démissionné pour "raisons personnelles".

M. Bueno, général à la retraite et ancien commandant de police dans des zones parmi les plus troubles du pays, avait été choisi samedi dernier pour succéder à l'avocate Monica Palencia.

"John Reimberg prendra la direction du ministère de l'Intérieur, garantissant ainsi la continuité de la gestion et de l'engagement du pays en faveur de la sécurité", a déclaré le Secrétaire général à la communication (Segcom) dans un communiqué.

Le nouveau ministre est un spécialiste de la gestion des risques et de la sécurité portuaire et douanière, qui a travaillé avec des organisations internationales pour élaborer des stratégies de lutte contre la contrebande, a-t-il ajouté.

SYRIE

Les 27 vont suspendre leurs sanctions lundi (diplomates)



Les pays de l'Union européenne vont suspendre lundi leurs sanctions contre la Syrie, ont indiqué vendredi plusieurs diplomates à Bruxelles.

Les ministres des Affaires étrangères des 27, réunis lundi à Bruxelles, vont formellement décider cette suspension après un accord de principe déjà obtenu lors de leur précédente rencontre en janvier, ont assuré ces diplomates.

Ces sanctions concernent le secteur bancaire, de l'énergie et des transports.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Le ministre de la Culture et des Arts installe les commissions "Ali Maachi" et "Cadets de la culture"

Le ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou, a procédé, mercredi soir, à l'installation des commissions des Prix du président de la République "Ali-Maachi" pour les jeunes créateurs, et "Cadets de la culture", dédié cette année à la mémoire de l'écrivain et poète, le défunt Mohamed Lakhdar Essaïhi, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.



Dans son allocution à cette occasion, M. Ballalou a souhaité la bienvenue aux membres des deux commissions composées "d'une pléiade d'artistes et d'experts" dans divers domaines culturels et artistiques, et salué les talents algériens qui "accomplissent des réalisations importantes à l'intérieur du pays

et à l'extérieur". Il a affirmé que ces Prix constituent "une occasion pour découvrir et encourager les jeunes tous âges confondus". Le ministre a réaffirmé, en outre, l'engagement de son secteur à soutenir les lauréats à travers la publication de leurs œuvres et en leur permettant de participer aux

manifestations culturelles nationales et internationales, soulignant l'importance d'être à l'écoute des propositions des membres pour développer les mécanismes d'arbitrage et renforcer la transparence pour assurer l'égalité des chances et encourager la créativité et l'innovation.

JOURNÉE NATIONALE DE LA CASBAH Activités artistiques et expositions du 22 au 25 février à Alger

Des établissements culturels placés sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts ont programmé des activités artistiques et des expositions du 22 au 25 février, à l'occasion de la Journée nationale de la Casbah d'Alger célébrée le 23 février de chaque année.

À l'occasion de cette journée, placée sous le thème "La Casbah, berceau des civilisations et carrefour des arts", l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEB), le Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (MNEMC), le Musée natio-

nal des Arts et traditions populaires (MNATP), ainsi que l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS) organiseront des journées d'étude, des expositions, des spectacles artistiques, ainsi que des ateliers pédagogiques avec la participation d'associations activant dans le patrimoine, les métiers et les traditions populaires.

L'OGEB prévoit, du 22 au 25 février, des expositions mettant en avant les tenues et bijoux traditionnels algérois, l'artisanat du cuivre ainsi que la peinture sur bois, autre une exposition de photographies à Dar Essouf intitulée "La Casbah,

quartier et récit". De son côté, le MNEMC présentera une série d'expositions dédiées à la sculpture sur bois et sur cuivre ainsi qu'aux costumes traditionnels, outre une exposition de photographies retracant l'histoire de la cité antique classée patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992.

Il prévoit, entre autres, une journée d'étude sous le thème "Histoire et réalité de la Casbah : la pérennisation du patrimoine à l'ère du changement" qui verra la participation d'universitaires et de spécialistes du patrimoine et de l'histoire. L'ANSS organisera,

quant à elle, une conférence sur "l'échange d'expertises professionnelles en matière de réhabilitation des anciennes bâties avec des matériaux innovants", ainsi que des portes ouvertes sur le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger.

L'OGEB proposera également des ateliers pédagogiques et ludiques destinés aux enfants.

Dans le cadre de cette célébration, Dar Essoltane et le Palais Mustapha Pacha abriteront des représentations théâtrales, des chants pour enfants ainsi qu'un concert de musique andalouse.

PATRIMOINE CULTUREL MONDIAL ALGÉRIEN Rencontre scientifique à Alger avec des experts de l'Unesco

Une rencontre scientifique a été organisée, mercredi à Alger, entre les experts du ministère de la Culture et des Arts, chargés du suivi des dossiers du patrimoine et leurs homologues internationaux de l'Unesco, en vue d'échanger des points de vue sur la mise en œuvre de la Convention de l'Unesco de 1972, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Coordonnée par visioconférence, cette rencontre intervient "en application des instructions du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou relatives à la valorisation du patrimoine culturel national d'importance mondiale", ce qui permettra à l'Algérie, poursuit le communiqué, "de prendre sa place au niveau international dans le domaine du patrimoine", notamment auprès des organisations gou-

vernementales internationales pour le patrimoine universel.

Cette rencontre scientifique a également été l'occasion d'évaluer l'état d'avancement des dossiers qui seront présentés au Comité du patrimoine mondial lors de sa prochaine session pour leur mise en conformité avec les exigences de l'organisation onusienne, selon la même source.

Organisée au moment où l'Algérie œuvre à "renforcer son rôle actif dans le domaine de la protection du patrimoine culturel et naturel au niveau mondial", cette rencontre a "permis une large participation d'experts et de spécialistes dans ce domaine, peut-on lire dans le communiqué.

Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'"actualisation et la proposition de nouveaux sites sur la Liste du patrimoine national et mondial",

grâce à des "stratégies scientifiques et techniques innovantes" qui contribuent à l'inscription de nombreux sites culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial, ce qui reflète la richesse et la diversité du patrimoine culturel et naturel unique dont dispose l'Algérie.

Cette rencontre a constitué également, "une étape supplémentaire pour le renforcement de la coordination et de la coopération entre les instances nationales et internationales, en vue d'assurer la préservation et la documentation des sites patrimoniaux, conformément aux normes internationales, ce qui renforce le rôle effectif de l'Algérie au niveau des organisations régionales et internationales dans ce domaine", a conclut le communiqué.

BATNA Le Festival international "cinéma Imedghassen" institutionnalisé par arrêté ministériel (Journal officiel)

Le Festival culturel international "cinéma Imedghassen" a été institutionnalisé à Batna par un arrêté ministériel paru au dernier Journal officiel. Cet arrêté du 28 janvier dernier, signé par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, institue le Festival international "cinéma Imedghassen" dans la wilaya de Batna, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 03-297 du 10 septembre 2003, fixant les conditions et les modalités d'organisation des festivals.

Organisé depuis 2001 par la coopérative culturelle "El Lemssa", sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival international "Cinéma Imedghassen" est un concours annuel ouvert aux professionnels du 7e Art, en plus des ateliers de formation dans les métiers du cinéma.

MASCARA Une commission chargée de la préparation initiale de l'étude et de la sélection du scénario du film "l'Emir Abdelkader" en visite

Des membres de la commission de consultation et d'expertise chargée de la préparation initiale de l'étude et de la sélection du scénario du film sur l'Emir Abdelkader ont effectué une visite dans la wilaya de Mascara, indique un communiqué de la cellule de communication des Services de la wilaya.

Selon la même source, les membres de cette commission, chargée par l'établissement public de la télévision (EPTV) de la production, la distribution et l'exploitation d'un film cinématographique sur l'Emir Abdelkader, ont été reçus mercredi soir par le wali de Mascara, Fouad Aissi.

Cette visite permettra à la commission de développer un plan de travail et de s'enquérir des sites historiques du fondateur de l'Etat algérien contemporain dans la wilaya de Mascara, sa ville natale.

De son côté, le responsable de l'exécutif local a assuré, lors d'une rencontre avec les membres de cette commission, de la mobilisation de tous les moyens à même de faciliter leur travail, en application des engagements du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, concernant la réalisation d'un film sur l'Emir Abdelkader, souligne le communiqué.

Cette commission est composée du chercheur en histoire d'Algérie, Djamel Yahiaoui, du producteur et critique de cinéma, Ahmed Bedjaoui, d'un représentant du ministère de la Défense nationale, Omar Deriassa, d'un représentant du ministère des Moudjahidines et des Ayandjout, Allal Bitour, du romancier et scénariste, Waciny Laredj, de l'écrivaine spécialisée dans l'histoire de l'Emir Abdelkader, Dalila Hassain-Daoudji, du chercheur et universitaire spécialisé dans l'histoire de l'Emir Abdelkader, Mustapha Khiati, de l'enseignant universitaire, Abdelkader Dahdouh, et du directeur de l'administration et des finances à l'EPTV, Larbani Saïd, conclut le communiqué.

APS

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

Soutenance d'une thèse de doctorat alliant diplôme académique et startup

La première thèse de doctorat alliant le domaine académique et l'innovation, dans le cadre de la décision ministérielle 1275 concernant le mécanisme "Diplôme-Start up/Diplôme-brevet", a été présentée, mercredi soir à l'Université d'Oran.

Le candidat Saïd Younes est devenu le premier à obtenir à la fois un diplôme académique et la certification d'une startup au niveau national, a-t-on appris, jeudi, de cet établissement universitaire.

Ce docteur a reçu une mention "Très honorable" avec les félicitations du jury, en raison de l'utilité scientifique et de recherche de son sujet pour diverses établissements universitaires et scientifiques, et de la spécificité de cette soutenance qui fait de Saïd Younes le premier étudiant au niveau national à obtenir à la fois un doctorat et une certification de startup, ainsi qu'une distinction délivrée par le ministère de l'Economie de la Connaissance, des startups et des micro-entreprises, a ajouté la même source.

Saïd Younes a suivie ses études dans la section de langue anglaise

à la Faculté des langues étrangères de l'Université d'Oran 2 " Mohamed Benahmed " dans la didactique de la langue anglaise.

Le mémoire, intitulé " DZ Scientific Publishing ", préparé par ce docteur dans la section de langue anglaise, traite des actes de conférences scientifiques à chaque étape, de la soumission à la publication. L'aspect innovant du projet ré-

siste dans le fait qu'il est le premier en Algérie à utiliser une plateforme pour le processus de publication de livres et d'actes de conférences scientifiques en ligne, notamment le paiement des frais.

Cette plateforme sera, en elle-même, le premier éditeur commercial de livres en Algérie utilisant le modèle d'accès ouvert (open access).

La plateforme cible

non seulement les acteurs du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, mais aussi des chercheurs

indépendants, des établissements scientifiques et économiques, ainsi que d'autres entités. Il est prévu qu'elle ait une dimension internationale et qu'elle permette une indexation internationale des chercheurs algériens et étrangers.

MER BALTIQUE

L'UE veut renforcer la sécurité des câbles sous-marins

La Commission européenne a présenté vendredi un plan pour renforcer la sécurité des câbles sous-marins, après plusieurs incidents en mer Baltique. "Aujourd'hui, nous prenons des mesures pour protéger les câbles, détecter et anticiper les menaces plus rapidement, et réparer les dommages le plus rapidement possible", a déclaré la cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, citée dans un communiqué. Cette annonce survient alors que la Suède a annoncé vendredi l'ouverture d'une enquête après la découverte d'un nouveau câble endommagé en mer Baltique, à l'est de l'île de Gotland. Plusieurs câbles sous-marins pour les télécommunications ou le transport d'électricité ont été endommagés en mer Baltique ces derniers mois. L'UE entend notamment "renforcer les exigences de sécurité et les évaluations des risques des câbles sous-marins", mais aussi appuyer "le financement pour le déploiement de nouveaux câbles intelligents" plus résilients.

DJEZZY L'opérateur inaugure son "Espace Solutions" à Dar El Beida (Alger)

L'opérateur de téléphonie mobile Djazzy a inauguré son "Espace Solutions" dans son nouveau bâtiment situé à Dar El Beida (Algier), marquant "une étape clé" dans sa stratégie d'innovation et d'accompagnement de la transformation numérique en Algérie, indique, vendredi, l'entreprise dans un communiqué.

La cérémonie du lancement qui a eu lieu jeudi, s'est déroulée en présence du Directeur général du Fonds National d'Investissement (FNI), Kamel Mansouri, du Directeur général de Djazzy, Mahieddine Allouche, des représentants des institutions de l'Etat et des partenaires stratégiques, précise la même source.

Dans son allocution, M. Mansouri a mis en avant l'impact stratégique de cette initiative, soulignant que "cette inauguration illustre la dynamique positive de Djazzy en tant que moteur de l'innovation et acteur clé de la transformation digitale en Algérie".

L'Espace Solutions contribuera, a-t-il dit, à "moderniser les services économiques et à positionner Djazzy comme un partenaire incontournable dans le domaine technologique", notant que ce projet s'inscrit "pleinement dans la vision du FNI pour soutenir l'innovation et le développement technologique au service de l'économie nationale". De son côté, M. Allouche a souligné que l'ouverture de cet espace technologique représente "une étape significative" pour renforcer l'expertise en matière de solutions numériques avancées.

Par ailleurs, et dans sa volonté d'offrir une expérience moderne et interactive, Djazzy a également aménagé, indique le communiqué, "un espace de connectivité" qui permettra aux clients et visiteurs de bénéficier d'un accès à Internet, de recharger leurs appareils et de découvrir en avant-première ses dernières innovations.

"Grâce à cette nouvelle infrastructure, Djazzy confirme son engagement, en tant qu'entreprise publique économique, à accompagner les entreprises et les institutions algériennes dans leur transformation numérique en leur proposant des solutions sur mesure et à forte valeur ajoutée", note le communiqué.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE / SETIF
DAIRA DE / DJEMILA
COMMUNE DE / BENI FOUDA
IDENTIFICATION FISCALE : 0984.1944.5158.214

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES : N°03/2025

Le président de l'A.P.C de : Beni Fouda, lance offre national ouvert avec exigence de capacités minimales : n° 03/2025 :

Réaménagement Des Ecoles Primaires

- Lot N°3 : réparation et réfection de ma école Amor Brahim

- Lot N°9 : Réaménagement La cour de l'école Boudjedel Ahmed

Les entreprises intéressées par le présent avis, qualifiées ayant la qualification et classification professionnelles dans le secteur construction et bâtiment T.C.E (activité principale zéro degré), peuvent retirer les Cahiers des charges auprès du service Marché de la commune de : **BENI FOUDA** après versement de la somme de **60000 DA** au compte du trésorier de la commune à : DJEMILA . Les soumissionnaires peuvent soumissionner aux deux opérations, et attribution d'une seule opération à chaque soumissionnaire selon l'article : N°03 du cahier des charges.

Dossier de candidature content:

- une déclaration de candidature dûment remplie signée, paraphée daté.
- une déclaration de probité dûment remplie signée, paraphée daté
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Les bilans financiers de trois (03) dernières années (2023/2022/2021).
- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles qua-

lifiés

- Liste des moyens matériels datée année 2023 ou 2024 à mettre dans le cadre du présent projet avec copies de cartes grises, ou recus passé dossier avec assurances.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants (capacités professionnelles, capacités financières, capacités techniques)
- Attestations de bonne exécution des travaux réalisés, de trois (03) dernières années.

*Offre technique content:

- la déclaration de soumissionner dûment remplie signée, paraphée daté
- le cahier des charges rempli signée, paraphée daté, portant à la dernière page la mention manuscrite (lu Et Accepté).
- mémoire technique justificatif signée, paraphée daté
- Décal et planning d'exécution des travaux.

*Offre financière qui content:

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif-estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

1. Dépot des offres :

- Les offres doivent comporter le dossier de candidature, offre technique et

offre financier sont insérés dans des enveloppes séparées, fermées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la porte la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financier » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée anonyme, comportant la mention (à ne pas ouvrir qui par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres) indiquant la référence : Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales : n° 03/2025 l'objet de l'appel d'offre : Réaménagement Des Ecoles Primaires

2. L'ouverture Des Plis

La date de dépôt des offres est fixée au : **(15) jours** à partir de la date de la première parution du présent à avis dans les quotidiens nationaux (arabe ou étranger) et à BOMOP

- L'ouverture des plis se fera en séance publique et en présence des soumissionnaires, aura lieu le jour de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de : **09h00 à 10h00**; l'ouverture des plis à : **10h00**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de la préparation des offres et prolongée jusqu'au jour de travail suivant à la même heure.

- le délai de validité des offres est fixé **(90) jours** - la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

Anep : 2516005593 du 23/02/2025

WILAYA DE BISKRA
DAIRA D' EL-OUTAYA
COMMUNE D' EL-OUTAYA
L'Immatriculation Fiscale de l'APC: 098407195083709
N° : 02 /B.M.P/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N°:01/B.M.P/2025

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Le chargé des affaires ordinaires de la commune d'Eloutaya informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°:01/B.M.P/2025 paru dans les journaux nationaux «» du :23/01/2025 et « DK NEWS » en date du : 23/01/2025, après l'évaluation des offres techniques et financières selon les critères exigés dans le cahier des charges, l'attribution provisoire sera comme suit:

N°	Désignation de l'opération	Soumissionnaire retenu	L'immatriculation Fiscale	Montant de l'offre financière (DA)	Délai de contrat	Critère de choix
01	Location de bus de transport scolaire Lot 01 : Location de deux bus de passagers pour le transport des élèves de Sabaa M'gataa ,quartier Amiri Ali,quartier Maâdar Barouka,Eloutaya(Aller et Retour). Lot 02 : Location de deux bus de passagers pour le transport des élèves de Haman Sidi El-hadj,Agglomération Fontaines des gazelles(Aller et Retour).	EURL « El-Houria Bernous » Le gérant :Barrouns Toufik Fontaines des gazelles -Eloutaya-	001707024360584	Lot 01: Montant Minimale: 178.500.00 Montant Maximale: 714.000.00 Lot 02: Montant Minimale: 595.000.00 Montant Maximale: 2.380.000.00	Année 2025	Qualifié Technique et offre moins disante

-Tout soumissionnaire peut se rapprocher du bureau des marchés Publics de l'APC d'Eloutaya,au plus tard trois(03)jours à partir de la première parution de cet avis sur l'un des quotidiens nationaux et BOMOP afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière.
- Tout recours devrait être adressé à la commission des marchés dans un délai de 10 jours à partir de la première parution de cet avis, et ce en application de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

DK NEWS

Anep : 2516005496 du 23/02/2025

Programme de la soirée

TF1 21:10

The Voice, la plus belle voix

Alexandrie, en 52 av. J.-C. Cléopâtre, désireuse de prouver la supériorité du peuple égyptien, relève le défi du Romain César : construire un palais en trois mois ! Elle choisit l'architecte Numérobius. Si celui-ci échoue, il sera tué. Numérobius demande alors de l'aide au druide gaulois Panoramix, détenteur d'une potion magique. Avec l'aide d'Astérix et Obélix, ils vont devoir déjouer les ruses d'Amonbosis, rival de Numérobius.

france 2 21:10

Les vétos

Au cœur du Morvan, Nico, dernier vétéro du coin, se démène pour sauver ses patients, sa clinique, et sa famille. Quand Michel, son associé et mentor, lui annonce son départ à la retraite, Nico sait que le plus dur est à venir. La relève c'est Alexandra, diplômée depuis 24 heures, brillante, misanthrope, et pas du tout d'accord pour revenir s'enterrer dans le village de son enfance. Nico parviendra-t-il à la faire rester ?

france 3 21:10

*Meurtres en eaux troubles Saison 1***MEURTRES EN EAUX TROUBLÉS**

- Une tragédie secoue les rives du lac de Constance : le corps inanimé de l'épouse de Victor Ballhoffer dérive dans les eaux glaciales. Le champion d'apnée et son plus proche confident, Sandro Alstätter, effectuent la macabre découverte lors des opérations de recherche. Les investigations balancent immédiatement toute possibilité d'un acte délibéré de la victime. L'apparente insensibilité du mari face à cette disparition brutale et son obstination à poursuivre ses objectifs sportifs interpellent vivement les enquêteurs.

CANAL+ 21:06

Rugby : Top 14 Saison 2024 Bordeaux-Bègles / Clermont-Auvergne

Battus pour la première fois de la saison à domicile lors de la 15e journée par Lyon (22-20), Nans Ducs et les Bordelais veulent réagir rapidement pour conserver leur fauteuil de leader. Au classement, les Girondins restent en effet sous la menace de Toulouse et Toulon en embuscade. Les joueurs de Yannick Bru reçoivent, ce soir, une équipe clermontoise qui s'accroche à la cinquième place. Pour autant, les "Jaunards" éprouvent toutes les peines à se montrer efficaces loin de leur base.

M6 21:10

Zone interdite

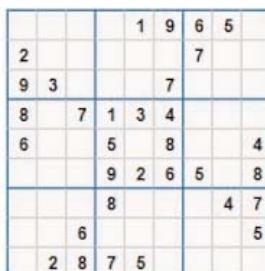
Avec ses infrastructures modernes, son environnement sécurisé, son économie dynamique et son équilibre entre tradition et innovation, le Japon attire de nombreux expatriés. 15 000 Français ont d'ailleurs choisi de s'y installer. Les journalistes du magazine en ont suivi plusieurs afin de comprendre à quoi ressemble leur quotidien. Alors que certains vivent au cœur de l'effervescente capitale de Tokyo, qui compte plus de 14 millions d'habitants, d'autres logent dans des coins plus ruraux, traditionnels et méconnus. Comment s'intègrent-ils dans ce pays réputé inaccessible ?

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2447

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
Verticalement:



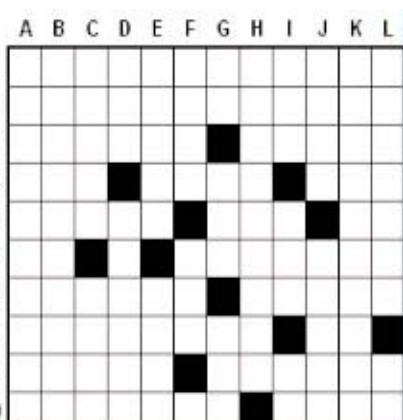
Zemreurs



«La plupart des hommes sont tellement personnels qu'au fond rien n'a d'intérêt à leurs yeux qu'eux-mêmes et exclusivement eux.»

Schopenhauer

Mots croisés n°2447



- 1 - Mauvais
2 - Conductrice habituelle
3 - Identifiée par son anneau - Pourfendra
4 - Mot de fin d'office - Amas pré-glaciaire - Sigle d'une organisation caritative
5 - Trait d'union - Colère de cabot - Mot d'utopie
6 - Brillant exécutant - Extra-terrestre imaginaire
7 - Stûcoteria - Nettoie à fond
8 - Saper par la parole - Saint en Normandie
9 - Célébre - Don d'artiste
10 - Liquide de nourrice - Porteur d'araignée
- A - Pas très décidée
B - Collectivisera
C - Pétrifier - Manières de parler
D - Alliage pour papier spécial - Découvert
E - Arrive - Pas grand chose
F - Gravelleuse - Fermette
G - Chauffeur de Cléopâtre - Indication de transit - Quart de tourisme
H - Consternera
I - La moitié du fils - Résumé pour toute la suite - Chemin de marinier
J - Ballade en Germanie - Chatons
K - Concasserons
L - Canalisation sous-marine - Guide pour avoir une belle ligne



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1147

Solution

Bridges N° 2A17

7	8	4	2	1	9	6	5	3
2	6	1	3	4	5	7	8	9
9	3	6	8	7	4	2	1	
8	5	7	1	3	4	9	6	2
6	9	2	5	7	8	1	3	4
1	4	3	9	2	6	5	7	8
5	1	9	8	6	3	2	4	7
3	7	6	4	8	2	1	5	6
4	2	8	7	5	1	3	9	6
7	2	4	3	6	5	9	1	8
			6	8	1	7	4	9
			5	3	9	8	1	2
9	8	6	4	3	1	7	2	5
6	3	2	9	7	1	4	5	8
1	4	7	2	8	5	9	6	3
7	9	6	5	3	2	8	1	4
8	2	1	7	9	4	5	3	6
3	5	4	8	1	6	7	2	9
6	7	8	3	2	9	6	4	1
4	6	3	1	5	8	2	9	7
2	1	9	4	6	7	3	8	5
5	8	7	6	4	1	9	2	3
2	1	3	8	9	7	5	6	4
4	9	6	5	3	2	7	8	1
9	6	4	1	2	8	5	7	3
3	7	5	9	6	4	1	2	8
1	2	8	3	7	5	9	6	4
6	5	1	2	8	3	4	9	7
4	3	2	7	9	5	6	8	1
7	3	6	5	9	1	2	4	8
8	5	9	7	2	4	6	3	1
4	1	2	6	8	3	5	9	7
6	4	1	3	5	7	9	8	2
9	7	8	2	1	6	3	5	4
5	2	3	9	4	8	7	1	6

Mots Croisés n°2447

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	F	A	V	O	R	A	B	L	E	S
2	U	T	I	L	I	S	A	T	R	I	C	E
3	B	A	G	U	E	E		T	U	E	R	A
4	I	T	E		N	E	V	E		D	A	B
5	T	I	R	E	T		I	R	E		S	I
6	A	S		V		M	A	R	T	I	E	N
7	T	E	T	E	R	A		E	C	U	R	E
8	I	R	O	N	I	S	E	R		L	O	
9	V	A	N	T	E		T	A	L	E	N	T
10	E	S	S	E	N	C	E		E	S	S	E

Grille géante n°1147

H	.	A	.	E	.	R	.	F	.	F	.	N	
G	O	R	G	O	N	Z	O	A	O	F	I	NEURAS	
R	O	N	R	E	R	S	I	U	T	X	F	TH	
A	T	T	E	R	E	A	S	A	R	R	E	IER	
A	C	T	E	L	E	V	I	R	A	C	H	AST	
A	C	U	T	E	M	A	R	R	A	E	E	HT	
P	L	A	T	E	N	E	S	I	I	E	I	SS	
T	T	I	E	N	E	L	U	S	G	R	S	HEN	
O	U	T	R	E	R	A	G	N	R	S	V	PRIES	
P	E	R	E	N	S	E	I	N	R	S	E	VERTES	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	ESS
C	O	I	E	A	E	T	S	E	R	R	E	ST	
R	D	E	A	L	L	E	T	E	R	P	S	ATES	
N	E	T	I	G	O	L	A	S	R	A	I	VELU	
S	U	E	T	R	E	O	T	O	D	S	D	ATES	
P	S	R	E	S	M	G	L	L	U	A	G	IL	
P	S	I	S	I	M	O	L	O	G	S	E	LU	

ATHLETISME - CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL 2025

Bendjemaâ (MCA) améliore son propre record national du 300 mètres

Le coureur algérien Abdenour Bendjemaâ a établi un nouveau record national du 300 mètres, en 32 secondes et 84 centièmes, lors de la première journée du Championnat national hivernal d'athlétisme, disputée vendredi au SATO du stade 5-Juillet (Alger).

Un peu plus tôt dans la matinée, pendant la phase des séries, le coureur du MC Alger (27 ans) avait signé un premier nouveau record national du 300 mètres, en 33 secondes et 23 centièmes, avant de l'améliorer un peu plus tard dans l'après-midi. La précédente meilleure marque de Bendjemaâ sur la distance était de 33 secondes et 41 centièmes, et ses derniers résultats prouvent qu'il est en constante progression en ce début d'année.

Un deuxième record national est tombé au cours de cette première journée de compétition. C'était au saut en hauteur des moins de 18 ans, où Younes Ayachi a établi une nouvelle marque à 2,18 mètres. Même les autres athlètes d'élite engagés dans ce Championnat

national hivernal, comme Slimane Moula et Haïthem Chenif ont été à la hauteur de leur statut, en remportant haut la main les épreuves dans lesquelles ils étaient engagés.

En effet, le champion d'Afrique et méditerranéen Slimane Moula a remporté le 600 mètres en 1:14.61", alors que le vice-champion du monde junior Haïthem Chenif s'était imposé dans le 800 mètres, en 1:49.69". La compétition, qui se poursuivra samedi, a drainé la participation de plusieurs champions, dans différentes épreuves de course, de lancer et de saut.

Même si elle est ouverte essentiellement aux catégories seniors et U20 (messieurs et dames), la compétition a autorisé la participation des athlètes de



moins de 18 ans, mais seulement dans la limite de deux épreuves individuelles.

"Si les deux épreuves choisies par les

athlètes de moins de 18 ans sont des courses, une seule d'entre elles pourra dépasser les 200 mètres" ont détaillé les organisateurs.

VOLLEY / NATIONALE UNE (DAMES) 12E JOURNÉE

Les résultats partiels et classements

Résultats et classement des rencontres comptes tenus pour la 12e journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une (dames), jouées vendredi :

Groupe Centre-Est :

	Pts	J
ASW Bejaia - OS Tichy	0-3	
MB Bejaia - RC Bejaia	3-0	
JS Tizi N'Berber - NC Bejaia	0-3	
WA Bejaia - CRR Toudja	3-1	

Classement :

	Pts	J
1. NC Bejaia	36	12
2. MB Bejaia	30	12
--, OS Tichy	30	12
4. RC Bejaia	15	12
5. WA Bejaia	14	12
6. CRR Toudja	13	12
7. JS Tizi N'Berber	5	12
8. ASW Bejaia	1	12

Groupe Centre-Ouest :

	Pts	J
Seddouk VB - USP Akbou	3-0	
Bravoure Bejaia - NR Chlef	1-3	
MC Alger - NRS Alger-Centre	3-0	
US Ben Aknoune - JS Azzazga (en cours)		

Classement :

	Pts	J
1. MC Alger	35	12
2. Seddouk VB	27	11
3. JS Azzazga	25	11
4. NR Chlef	18	11
5. US Ben Aknoune	16	11
6. NRS Alger	12	12
7. USP Akbou	5	12
8. B. Bejaia	0	12.

TENNIS - TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS J30

Les algériens Chebboub et Bahloul sacrés en double

La paire algérienne composée d'Arris Bahloul et Kamyl Chebboub s'est adjugée, vendredi, le tableau double "garçons" du Tournoi international ITF Juniors J30, qui se déroule au Tennis Club de Bachdjara (Alger), après son succès contre les tunisiens Mohamed Chehouane et Aziz Missaoui (2-1).

Tête de série N2, le duo algérien a remporté le premier set 6-0, avant de perdre le deuxième (3-6) devant les tunisiens, têtes de série N1.

Lors du super tie-break, décisif pour départager les deux paires, le dernier mot est revenu aux joueurs algériens 10-6. En finale double filles, la Bulgare Nikol Ivanova et la Turque Surkriye Ezgi Akyol ont dominé les françaises Zahra Berrando et Justine Fuuchs 6-0, 6-3.

Pour rappel, tous les autres joueurs algériens engagés lors de ce rendez-vous, en simple et en double, ont quitté la compétition précocement. Quatre-

vingt-neuf (29) athlètes (54 garçons et 35 filles), issus de dix-sept (17) pays prennent part à ce tournoi.

L'Algérie a participé avec 32 athlètes (20 garçons et 12 filles) dans les tableaux des qualifications et finaux. Les tableaux de la compétition simple et doubles (garçons et filles) sont dirigés par le juge-arbitre algérien Amine Mohatat, titulaire d'un white badge.

La direction du tournoi est assuré par Boualem Hadj-Ali.



Ce rendez-vous sera suivi par un deuxième tournoi international sur les courts de tennis

de Bachdjara (22 février - 1er mars 2025).

APS

LIGUE 1 MOBILIS (17^e J)

Le CRB s'incline à Sétif (1-0) et rate l'occasion de prendre la tête

Le CR Belouizdad, battu jeudi en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), a raté l'occasion de prendre provisoirement la tête du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, lors de la 17e journée, disputée mardi, mercredi, et jeudi, devant se clôturer dimanche.

Dans un match disputé à huis clos, l'Entente a démarré du bon pied, ce qui lui permet de trouver la faille, grâce à sa nouvelle recrue hivernale l'attaquant nigérian Kingsley Eduwo, profitant d'une balle mal repoussée par le gardien belouizdadi, Maâchou (22e).

Privée de trois titulaires : le défenseur Benayada, le milieu de terrain Selmi, et le buteur maison Mahious, blessés, le Chabab n'a pu réagir devant une équipe sétifienne qui a réussi à préserver son maigre avantage jusqu'au sifflet final de l'arbitre international Mustapha Ghorbal.

Le CRB a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du capitaine Abderraouf Benguit dans les temps additionnels (goe+2). A l'issue de ce résultat, l'Entente remonte à la sixième place, en compagnie de l'ASO Chlef, avec 24 points chacun, alors que le CRB stagne à la deuxième position.

Dans les autres matchs de cette 17e journée, l'USM Alger a rejoint le CRB à la position de dauphin, en battant à domicile le NC Magra (2-0), à l'occasion du premier match du nouvel



entraîneur brésilien des "Rouge et Noir", le Brésilien Marcos Paqueta.

A stade de l'Unité maghrébine de Bejaïa, l'Olympique Akbou et la JS Kabylie se sont séparés sur un score vierge (0-0), dans un derby qui n'a pas tenu ses promesses. Les "Canaris" alignent un quatrième

match sans victoire, toutes compétitions confondues, en dépit du changement opéré à la barre technique, avec l'arrivée de l'Allemand Josef Zimnauer, en remplacement d'Abdelhak Benchikha.

A Constantine, le CSC a concédé un nul, au goût d'une défaite, à domicile face à l'ASO

Chlef qui n'a rien lâché (2-2). Une contre-performance qui a privé le club constantinois de rejoindre le "Big Four", alors que les Chélifiens se hissent à la 6e place. Dans le bas du tableau, les deux relégables : l'US Biskra et l'ES Mostaganem, ont échoué à se relancer dans la course au maintien.

Si l'USB a été tenue en échec à la maison face au MC El-Bayadh (0-0), l'Espérance s'est inclinée en déplacement dans le derby face au MC Oran (1-0).

La formation de Biskra détient un triste record (en cours) cette saison : les joueurs de l'entraîneur Lyamine Bougerara ont aligné un 12e match sans victoire en championnat. De son côté, l'USM Khencel continue de manger son pain noir, en essayant une défaite sévère, et inattendue, à domicile face à la JS Saoura (1-3).

Il s'agit du troisième revers "à la maison" pour les "Siskaoua" depuis le début de la saison. La défense de l'USMK est devenue le maillon faible, en encaissant pas moins de 11 buts en quatre rencontres.

Une nouvelle défaite sans conséquences, puisque l'entraîneur Khenceli, Cherif Hadjari, a annoncé sa démission à l'issue de la partie. Le dernier match de cette 17e journée se jouera dimanche entre le Paradou AC et le MC Alger, au stade olympique du 5-Juillet (20h00). Un succès du "Doyen" lui permettra de creuser l'écart sur ses poursuivants directs.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE)

USM ALGER - CS CONSTANTINE

Madjer : «un match totalement imprévisible»



La légende du football algérien, Rabah Madjer, a qualifié le quart de finale de la Coupe de la Confédération de football entre l'USM Alger et le CS Constantine de duel "hautement imprévisible". "Ce match dépassera toutes les attentes, car chaque équipe est un livre ouvert pour l'autre.

Elles disposent de toutes les informations sur leur adversaire, notamment parce qu'elles évoluent dans le même championnat", a déclaré Madjer à l'issue du tirage au sort ef-

fectué jeudi à Doha. L'ancien sélectionneur national a souligné la particularité de cette confrontation 100 % algérienne. Il a insisté sur le fait que les deux équipes, habituées à s'affronter en championnat, connaissent parfaitement les forces et les faiblesses de l'autre.

Lors du match aller de la Ligue 1 Mobilis, le CSC s'était imposé face à l'USMA à domicile (1-0), le 21 novembre dernier, pour le compte de la 10e journée, infligeant à son adversaire

sa première défaite de la saison. Le match aller de la Coupe de la Confédération se jouera le mercredi 2 avril au stade Chahid-Hamaoui de Constantine, alors que la seconde manche aura lieu une semaine plus tard : le mercredi 9 avril, au stade olympique du 5-Juillet.

Le vainqueur de cette double confrontation sera opposé aux demi-finales, à l'autre quart entre l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) et le RS Berkane (Maroc). Lors de la phase de poules, l'USMA, détentrice du trophée en 2023, a terminé leader du groupe C (14 pts), devant l'ASEC Mimosas (8 pts), alors que le CSC s'est qualifié en tant que deuxième du groupe A (12 pts), derrière les Tanzaniens de Simba SC (13 pts).

Pour rappel, l'ancienne star de Porto avait effectué le tirage au sort des quarts et demi-finales de la Coupe de la Confédération de la CAF jeudi dans les studios de beIN Sports à Doha (Qatar).

LIGUE 1 TUNISIENNE

La VAR opérationnelle à partir de la 21^e journée (Fédération)

La Fédération tunisienne de football (FTF) a annoncé ce vendredi qu'elle a réussi à mettre en place le système de l'arbitrage vidéo (VAR) pour tous les matchs restants du championnat de la Ligue 1 du football professionnel. Dans un communiqué publié via sa page facebook officielle, la FTF a indiqué que le système de la VAR sera opérationnel à partir de la 21^e journée, prévue

les samedi 22 et dimanche 23 février en cours. L'introduction de la VAR en championnat de Tunisie devait commencer à partir de la 20e journée dans tous les stades de la Ligue 1, avant d'être décalée à la 21^e journée. Pour rappel, l'ancien arbitre international algérien Djamel Haimoudi, avait été nommé le 1er février, superviseur général de l'arbitrage en Tunisie.

FOOT/ CAN-2026 FÉMININE (ÉLIMINATOIRES/ 1^{ER} TOUR - ALLER) Les résultats partiels



Résultats partiels des matchs du 1^{er} tour (aller) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 (dames), disputés mercredi, jeudi, vendredi, et devant se poursuivre dimanche :

Mercredi, 21 fév 2025 :

Soudan du Sud - Algérie	0-5
Niger - Gambie	0-2

Jeudi, 22 fév 2025 :

Botswana - RD Congo	0-2
Tanzanie - Guinée-équatoriale	3-1
Gabon - Mali	0-6
Angola - Zimbabwe	2-1
Bénin - Sierra Léone	2-1

Vendredi, 23 fév 2025 :

Kenya - Tunisie	0-0
Eswatini - Namibie	0-3
Ouganda - Ethiopie	2-0
Rwanda - Egypte	0-1
Guinée - Cap Vert	2-2
Djibouti - Togo	0-5

Dimanche, 25 fév 2025 :

Burundi - Burkina Faso

NB : Les matchs retour se joueront entre le 23 et 28 février. Le Malawi et le Sénégal se sont qualifiés pour le 2nd et dernier tour, suite aux forfaits du Congo et du Tchad.

APS

LIGUE 1 MOBILIS 17^{ÈME} JOURNÉE PAC-MCA, AUJOURD'HUI À 20H 00 AU STADE DU 5 JUILLET **Mouloudia : vaincre le Paradou pour prendre le large**

Ce soir pour le compte de la 17^{ème} journée du championnat ligue une Mobilis le Mouloudia d'Alger disputera un autre derby en déplacement. Cette fois, il sera attendu par le voisin du Paradou qui va tout faire pour garder les trois points à la maison.

F Yanis

Le Doyen pour prendre le large se doit d'accuser le PAC chez lui.

Les Vert et Rouge, qui restent sur un revers concédé devant le Chabab, en coupe d'Algérie la semaine dernière aujourd'hui un autre derby qui sera, lui aussi, difficile puisque le MCA se déplacera pour affronter le PAC chez lui.

La rencontre débutera à 20h.

Les camarades du défenseur Ghazala savent qu'il est impératif pour eux de gagner le rendez-vous pour maintenir leur avance sur ses poursuivant, mais surtout de ne pas laisser les trois points de la victoire et gagner cette rencontre pour prendre le large.

Cette rencontre verra deux changements dans la composition de Ben Yahia.

Il doit faire appel à défenseur pour remplacer le capitaine Ayoub Abdellaoui suspendu pour 6 matchs à cause de son Extra sportif, et bientôt le milieu de terrain Draoui pour cause de blessure par ailleurs le nouveau joueur Bengoura et débarqué sur Alger mais l'entraîneur tunisien Benyahia à savoir s'il va l'incorporer durant cette rencontre par contre Bousaid qui devra jouer son premier



match avec le MCA en tant que titulaire.

Les Vert et Rouge qui se sont loupés face au Chabab savent que la rencontre d'aujourd'hui face au PAC n'est pas facile aussi une rencontre attend les coéquipiers de Bayazid, ils doivent tout faire pour réussir le pari et revenir glorieux de cette sortie chez le voisin.

En tout cas, l'entraîneur en chef, Khalid Ben Yahia, a demandé à ses capés d'oublier le CRB et de se concentrer sur

le client du jour pour le battre sur ses terres. Les Vert et Rouge savent que pour gagner un derby, il faut avoir la Grinta, de la concentration, de la solidarité mais surtout de l'efficacité.

Un derby que le Doyen se doit de gagner pour avancer dans sa quête et pour retrouver le sourire, car le revers du Chabab a affecté le moral des troupes, et donc, pour remédier à cela, il faut gagner le Paradou, mais il faut faire attention,

car en face les Pacistes ne vont pas rester comme spectateurs mais plutôt faire le maximum afin de réussir le pari et garder les trois points à la maison.

En somme, un autre derby difficile pour le Mouloudia d'Alger qui va devoir sortir l'artillerie lourde, mais tout cela sans compter sur Abdellaoui et Draoui incertains qui seront les grands absents de ce derby.

Aujourd'hui : Paradou AC - MC Alger zohoo

Classement:	Pts	J
1). MC Alger	31	16
2). CR Belouizdad	29	17
--). USM Alger	29	17
4). JS Kabylie	26	17
5). CS Constantine	25	17
6). ES Sétif	24	17
--). ASO Chlef	24	17
8). Paradou AC	23	16
9). JS Saoura	22	17
10). MC El Bayadh	21	17
--). MC Oran	21	17
12). USM Khencela	20	17
--). Olympique Akbou	20	17
14). NC Magra	16	17
15). ES Mostaganem	14	17
--). États-Unis Biskra	14	17

LIGUE 1 MOBILIS - COMMISSION DE DISCIPLINE

Abdellaoui (MCA) et Saad Abdeldjalil (USB) suspendus six matchs fermes

Le défenseur du MC Alger Abdellaoui Ayoub a écopé de six (6) matchs de suspension fermes plus 50.000 DA d'amende pour "propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur d'un officiel de match", lors du seizième de finale de la Coupe d'Algérie perdu face au CR Belouizdad (0-1), disputé le 16 février au stade 5 juillet (Alger), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) vendredi. "Après avoir auditionné le joueur Abdellaoui Ayoub devant la commission de discipline, ce dernier reconnaît avoir tenu des propos injurieux, précise l'instance chargée de la compétition qui a utilisé à l'occasion, 'les moyens audiovisuels conformément à l'article 5 du code disciplinaire de



la FAF'. La commission de discipline a constaté que le joueur concerné a tenu des propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur d'un officiel de match, souligne la même source. Pour rappel, le capitaine du MC Alger Abdellaoui s'en a pris verbalement à

l'arbitre assistant de manière violemment alors que son équipe perdait (1-0) à la 90^e minute du match face au CRB. La même sanction a été infligée au joueur de l'USM Biskra Saad Abdeldjalil Taki Eddine pour "propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur

d'un officiel de match", lors de la rencontre face à l'USM Alger (0-0), disputée le 14 février à Biskra pour le compte de la 16^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Ces sanctions ont été prises par la commission de discipline de la LFP, qui s'est réunie jeudi 20 février pour traiter les affaires de la 16^e journée (suite), de la 17^e journée de Ligue 1 et du 1/16^e finale Coupe d'Algérie (suite). Par ailleurs, l'USM Alger a reçu une mise en garde et une amende de 200.000 DA pour "Utilisation de fumigènes et jet de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (2^e infraction), lors de la victoire contre le NC Magra (2-0) pour le compte de la 17^e journée de Ligue 1.

COUPE D'ALGÉRIE (U15, U17, U19) Les résultats des quarts de finale

Résultats des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, des jeunes catégories (U15, U17 et U19) disputés garçons vendredi et samedi:

Catégorie des U15 :

MO Constantine - Académie Laghouat	0-1
WA Mostaganem - CA Batna	1-1
(WAM qualifié aux tab 4-2)	
USM Alger - CR Belouizdad	0-1
MT Bordj Bou Arreridj - ES Sétif	1-1
(MT BBA qualifié aux tab)	

Catégorie des U17 :

O Akbou - MC Alger	0-0
(Akbou qualifié aux tab 3-1)	
W Tlemcen - ASM Oran	2-0
JSD Jijel - ES Sétif	0-1
Paradou AC - ESM Koléa	1-0

Catégorie des U19 :

CR Belouizdad - Médiouni Oran	3-0
MC El Bayadh - JS Saoura	1-2
USM Alger - CA Batna	1-1
(USMA qualifié aux tab 4-2)	
Paradou AC - MC Alger Mardi 25 février.	

LICENCE CAF A

Clôture de la formation pour les anciens internationaux (FAF)

Le cinquième et dernier module de formation de la licence CAF A, destiné aux candidats du quatrième groupe, composé en grande partie d'anciens internationaux algériens, a été clôturé jeudi à Alger, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), dans un communiqué publié sur son site officiel. Débutée le 17 février 2025, cette session intensive, organisée par le département de formation de la Direction Technique Nationale (DTN), "a permis aux stagiaires de présenter leurs travaux pra-

tiques, portant sur l'analyse et l'évaluation de leur immersion au sein d'un club professionnel. Ces présentations ont été soigneusement examinées par les formateurs afin d'évaluer les compétences acquises.

La formation s'est achevée par un examen écrit, destiné à valider les acquis des participants", précise la même source. La cérémonie de clôture s'est tenue en présence du nouveau DTN, Ali Moucer, du responsable du département de formation, Fouad Chiha, ainsi que des formateurs ayant

encadré le stage. Trois entraîneurs étrangers ont participé à cette formation : Ahamada Jamby (Comores), Misakabu Bukasa (RD Congo), et Moze Bouakaz (Tunisie).

"A cette occasion, des certificats ont été remis aux stagiaires, récompensant leur engagement et leur investissement tout au long du parcours", précise la FAF. Il s'agit de la dernière session inscrite au programme de l'année 2024 pour la formation CAF A, pour l'ensemble des groupes. "Une étape supplémentaire franchie

dans l'optique de renforcer les compétences des entraîneurs et d'accompagner la progression du football national", conclut la FAF.

APS

CHELSEA WASHINGTON PRÊT À SANTOS

Un nouveau renfort pour épauler Neymar. Recruté pour 16 millions d'euros à l'été 2023, Deivid Washington (19 ans) retourne à Santos. L'attaquant brésilien a été prêté sans option d'achat par Chelsea jusqu'en décembre prochain. Le club anglais dispose d'une clause de rappel durant toute la durée de cette cession temporaire.

MAN CITY

GUARDIOLA NE SERA PAS RETENU

Pep Guardiola a-t-il dit "oui" trop tôt ? Prolongé jusqu'en juin 2027 en novembre dernier, l'entraîneur catalan n'a pas réussi à redresser Manchester City, éliminé sans gloire dès les 16es de finale de la Ligue des Champions par le Real Madrid (2-3, 1-3).

Selon le Daily Mail, les dirigeants mancuniens ne retiendront pas Guardiola à tout prix. S'il souhaite partir pour mettre fin à son engagement, la porte lui sera grande ouverte. Une position claire qui en dit long sur la situation actuelle de l'ex-international espagnol, en perdition totale dans son travail, après avoir admis que son équipe était en fin de cycle, et qui traverse une période difficile à titre personnel avec son divorce.

BARCELONE AUCUN AVENIR POUR VITOR ROQUE

Prêté au Betis depuis le début de la saison, Vitor Roque (19 ans, 32 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) ne jouera plus avec le FC Barcelone. Alors que Palmeiras pousse pour le recruter avant la fin du mercato hivernal, qui ferme ses portes le 28 février au Brésil, le jeune attaquant a déjà fait savoir qu'il ne comptait pas revenir au sein du club catalan.

"Je me concentre uniquement sur mes joueurs et il a décidé de partir", a révélé l'entraîneur de la formation barcelonaise, Hans-Dieter Flick, en conférence de presse. Recruté pour 60 millions d'euros, bonus compris, l'Auriverde doit attendre de savoir si le Betis est prêt à accepter de casser le prêt pour retourner au pays dans les jours à venir.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

LIVERPOOL LA PROMESSE DE NUÑEZ

Pas au mieux depuis le début de la saison, Darwin Núñez (25 ans, 35 apparitions et 6 buts toutes compétitions cette saison) s'est fait bousculer par son entraîneur à Liverpool, Arne Slot. L'attaquant uruguayen a promis de tout donner malgré les vents contraires.

"Je n'étais pas le meilleur il y a trois semaines, et je ne suis pas le pire maintenant. Si je tombe, je me relève. Vous ne me verrez jamais abandonner, a assuré le Céleste sur ses réseaux sociaux. Je vais tout donner jusqu'au dernier jour où je serai ici à Liverpool."

Sous contrat jusqu'en juin 2028, le Sud-Américain fait partie des joueurs potentiellement sur le départ lors du prochain mercato estival.

LIVERPOOL SLOT CONFiant POUR LE MERCATO

En fin de contrat en juin prochain, Trent Alexander-Arnold, Virgil van Dijk et Mohamed Salah ne sont pas certains de rester à Liverpool. Malgré tout, l'entraîneur des Reds, Arne Slot, n'a pas l'air paniqué par cette situation.

"Nous avons maintenant une très bonne idée de nos projets pour l'été. Je ne vais pas vous dire sur quels postes nous travaillons mais il est clair que nous avons évalué l'effectif et ce que nous devons nous améliorer. Nous réaliserons les ajustements nécessaires", a souligné le technicien néerlandais face aux journalistes.

MAN UTD ERIKSEN, AMORIM ÉVOQUE UN MALENTENDU

Dimanche dernier, Christian Eriksen (33 ans, 13 matchs en Premier League cette saison) était absent pour le déplacement de Manchester United sur la pelouse de Tottenham (0-1) en Premier League. Une absence justifiée de la manière suivante par son entraîneur Ruben Amorim : "Son rythme cardiaque doit être contrôlé, car il a de la fièvre." Des propos inquiétants concernant un joueur victime d'un arrêt cardiaque lors d'un match de l'Euro 2021.

Mais le technicien portugais s'était un peu emmêlé les pinceaux avec son anglais, comme il s'en est excusé en marge du déplacement à Everton (2-2) ce samedi. "C'était un malentendu et je veux être très clair à ce sujet. Il est en bonne santé et prêt à jouer pendant de nombreuses années à un haut niveau. Mes limites en anglais expliquent ce malentendu", a indiqué le coach des Red Devils. Les fans d'Eriksen sont rassurés.

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - G20**M. Attaf salue l'intérêt accordé par la présidence sud-africaine aux besoins et aspirations du continent**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a réaffirmé à Johannesburg le plein soutien de l'Algérie aux quatre (4) priorités définies par le président de la République d'Afrique du Sud, M. Cyril Ramaphosa, dans son allocution d'ouverture de la première réunion ministérielle du G20, saluant l'intérêt particulier qu'il accorde aux besoins et aspirations de l'Afrique.

Dans une allocution prononcée, vendredi, lors de la 3e séance de la réunion ministérielle du G20, tenue sous la présidence de l'Afrique du sud, M. Attaf, a indiqué que l'Algérie "soutient pleinement les quatre priorités (4) définies par le président sud-africain, M. Cyril Ramaphosa, dans son allocution d'ouverture, jeudi, et salue notamment l'intérêt particulier qu'il accorde aux besoins et aspirations du continent, ce qui témoigne une fois de plus, que l'Afrique du sud, a été et demeure un défenseur sincère et fidèle des questions et des ambitions légitimes du continent". M. Attaf a également fait savoir, lors de cette séance consacrée à la présentation des objectifs du G20 en 2025, et des priorités de l'Afrique du Sud au titre de sa présidence du Groupe, que l'Algérie estimait qu'"il est grand temps de s'attaquer sérieusement aux défis et obstacles majeurs entravant la stabilité, le développement et l'intégration de l'Afrique". "Il existe trois objectifs stratégiques qui méritent (...) toute

notre attention, le premier étant la réforme des institutions financières et monétaires internationales.

Nous avons besoin d'institutions qui représentent sincèrement le monde d'aujourd'hui et répondent de manière rapide et efficace aux différents défis menaçant les pays en développement, notamment les pays africains".

Le deuxième objectif est lié à la nécessité impérieuse de résoudre la crise de la dette en Afrique à l'effet de répondre aux exigences du développement dans le continent, d'autant que l'Afrique a besoin d'un fort soutien de la part du G20 pour surmonter les crises recrudescentes, dont les difficultés financières, le changement climatique, l'insécurité alimentaire et la montée des conflits", ajoute le ministre.

"L'Afrique ne doit pas être à la traîne des révolutions actuelles qui façonnent l'avenir de l'humanité, tant pour la transition énergétique que pour la numérisation et l'intelligence artificielle", a-t-il soutenu.

Attaf : "l'Algérie est convaincue que le droit international, le multilatéralisme et les Nations unies sont les acquis les plus précieux de l'humanité"

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a affirmé, jeudi à Johannesburg, que l'Algérie était profondément convaincue que le droit international, le multilatéralisme et l'organisation des Nations unies, sont les acquis les plus précieux réalisés par l'humanité au cours des huit (8) dernières décennies. Dans une allocution prononcée lors de la réunion ministérielle du G20, sous la présidence de l'Afrique du sud, au cours de sa deuxième séance consacrée à l'examen de la situation géopolitique mondiale, M. Attaf a indiqué que l'Algérie "est animé par une conviction profonde que le droit international, le multilatéralisme et les Nations unies sont les acquis les plus précieux réalisés par l'humanité au cours des huit (8) dernières décennies, car étant des symboles de la civilisation qui ont vaincu le chaos, l'anarchie et l'absence de droit". "Permettre les tentatives de saper cet héritage, le plus sacré et le plus important pour l'humanité toute entière est, à notre avis, le pire pari à faire et va à l'encontre de l'intérêt général", a poursuivi le ministre.

"Les périodes de grandes turbulences exigent une direction compétente, et nous sommes pleinement convaincus que l'Afrique du Sud remplit entièrement cette condition, et qu'elle contribuera de manière significative à relever les défis

croissants auxquels notre monde est confronté aujourd'hui", a-t-il relevé. Au moment où le monde s'apprête à célébrer le 80e anniversaire de la création de l'Organisation des Nations unies, ajoute M. Attaf, "nous assistons tous à des développements inquiétants engendrant l'instabilité et menaçant les fondements de l'ensemble du système international".

Dans le monde d'aujourd'hui, a-t-il affirmé, "nous sommes très préoccupés par la recrudescence du phénomène du mépris du droit international, voire de sa violation, notamment lorsqu'il s'agit des rapports entre les grandes puissances et les pays vulnérables". Le ministre des Affaires étrangères a également exprimé l'inquiétude de l'Algérie "face à la tendance croissante à imposer la force au détriment du droit et à perpétuer les situations d'injustice flagrante en Palestine, au Sahara occidental et dans nombreuses régions du monde, notamment en Afrique". "Nous sommes préoccupés également par la propension croissante à affaiblir le système international multilatéral et à marginaliser la rôle vital des organisations mondiales, en particulier l'ONU". Il a, dans ce cadre, appelé le G20 à jouer "le rôle de force motrice dans la réhabilitation du droit international, à revitaliser le multilatéralisme et à permettre à l'ONU de s'accuser de son rôle essentiel et incontournable".

ALGÉRIE - MONDE ARABE**M. Boughali prend part samedi au Caire à la 7^e conférence des présidents des parlements arabes**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), M. Brahim Boughali prendra part, samedi au siège de la Ligue des Etats arabes au Caire, à la 7^e Conférence des présidents des parlements arabes, a indiqué un communiqué de l'Assemblée.

Cette conférence se tient "pour la première fois" conjointement avec l'Union interparlementaire arabe (UIPA), ce qui reflète l'importance de cet événement qui "traduit la volonté des parlementaires arabes de renforcer

l'action commune, particulièrement face aux défis actuels", précise-t-on de même source.

À l'ordre du jour de la conférence, figurent l'adoption d'une position parlementaire arabe unifiée en soutien à la résistance du peuple palestinien sur sa terre et le rejet de toutes les propositions de déplacement forcé ou volontaire".

Il est question également de l'adoption d'un plan d'action parlementaire intitulé "Document d'action parlementaire arabe en soutien à la résistance du peuple palestinien, rejet de déplace-

ment et d'annexion, et mise à échec des plans de liquidation de la question palestinienne".

Dans le cadre des travaux de cette rencontre, M. Boughali présidera la réunion de la 37^e session extraordinaire du comité exécutif de l'UIPA prévu le 23 février, selon la même source.

M. Boughali sera accompagné de M. Saad Arous, président du groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation et membre du comité exécutif de l'UIPA, ainsi que des députés Youcef Rahmania et Ibrahim Fakhour.

M. Boughali reçu au Caire par le président du Parlement arabe

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), M. Brahim Boughali a été reçu, au Caire (Egypte), par le président du Parlement arabe, M. Muhammad Ahmed Al-Yamahi, pour présider la 7^e Conférence du parlement arabe et des présidents des Assemblées et Parlements arabes, qui se tient ce samedi au siège de la Ligue arabe, avec une large participation des parlements arabes, indique un communiqué de la Chambre basse du parlement.

Cette conférence verra l'adoption d'un projet de document parlementaire arabe unifié intitulé : "Document parlementaire arabe soutenant la résistance du peuple palestinien sur

sa terre, rejetant les plans de déportation et d'annexion, et contrecarrant les tentatives visant la liquidation de la question palestinienne", précise la même source.

M. Boughali a été reçu par le président du Parlement arabe, en présence du Vice-président du Parlement arabe et membre du Conseil de la nation, Fouad Seboua, le député et membre du parlement arabe, Youcef Rahmania, de l'ambassadeur d'Algérie au Caire, Mohamed Sofiane Berrah, du Secrétaire général du Parlement arabe, Kamel Chaaraoui, et du Secrétaire général de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Ahmed Baaboud, selon le communiqué.

APS

ALGÉRIE - NICARAGUA**M. Rebiga à Managua pour participer à la cérémonie d'installation du Commandant en chef de l'Armée et du Commandant général de la police du Nicaragua**

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, est arrivé vendredi à Managua pour représenter l'Algérie à la cérémonie d'installation du Commandant en chef de l'Armée et du Commandant général de la police du Nicaragua, indique un communiqué du ministère.

M. Rebiga a été accueilli à son arrivée à Managua par le ministre conseiller du président du Nicaragua pour les politiques et les relations internationales, Ivan Lara Palacios, et l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Nicaragua, Ali Menguellati.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit est accompagné de l'Inspecteur général des services à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le Contrôleur général de police Hadj Said Arezki.

ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN
L'ambassade d'Azerbaïdjjan en Algérie présente un florilège de nouvelles publications lors d'une rencontre culturelle

L'ambassade d'Azerbaïdjjan en Algérie a organisé, jeudi à son siège, une rencontre culturelle au cours de laquelle un florilège de nouvelles publications portant sur l'histoire et la culture de ce pays, ainsi que sa vision d'avenir, ont été présentées.

L'ambassadeur de la République d'Azerbaïdjjan en Algérie, Tural Rzayev, a présidé l'ouverture de cette soirée culturelle en présence d'un groupe d'enseignants et d'intellectuels ainsi que du représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Lors de cette rencontre, plusieurs nouveaux ouvrages publiés en Azerbaïdjjan et en Algérie, portant sur l'histoire, la culture et la situation géopolitique de l'Azerbaïdjjan, ont été présentées, dont les livres "Histoire de la guerre nationale, facteur de la personnalité", "Le leader Heydar Aliyev, fondateur de l'Azerbaïdjjan moderne" et "Shusha, la forteresse de la musique azerbaïdjanaise".

À cette occasion, l'ambassadeur Rzayeva a salué les relations bilatérales entre les deux pays, l'Algérie et l'Azerbaïdjjan, affirmant que "les relations amicales et fraternelles qui nous unissent dans différents domaines connaissent un développement rapide".

Après avoir précisé que l'ambassade d'Azerbaïdjjan "organise des rencontres culturelles et littéraires pour présenter des livres et projeter des films afin de renforcer ce rapprochement", le diplomate a exprimé "la gratitude de l'Azerbaïdjjan à l'Algérie, qui nous a toujours soutenus dans le cadre des Nations Unies, du Mouvement des non-alignés (MNA) et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI)".

ANNIVERSAIRE

À l'occasion de ton 11^{me} anniversaire
la famille LOUNI, le papa AKLI,
la mère Hassina et son frère Iyad souhaitent de
tout cœur plein de bonheur, de santé à leur ange
ISHAK.
Qu' ALLAH nous le garde et le protège.